

EGEN 4.11
(0060)

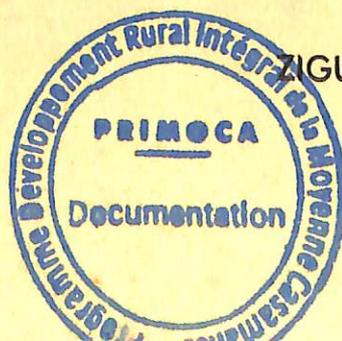
REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

**SOCIETE DE MISE EN VALEUR
AGRICOLE DE LA CASAMANCE**

(SOMIVAC)

**COMMERCIALISATION DES BOVINS
ET DE LA VIANDE BOVINE
DE LA CASAMANCE**



ZIGUINCHOR SENEGAL

JUIN 1983

GEN 4-11
(0060)

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

SOCIETE DE MISE EN VALEUR AGRICOLE
DE LA CASAMANCE - (SOMIVAC)

COMMERCIALISATION DES OVINS

II

DE LA VIANDE OVINE

DE LA CASAMANCE

Ziguinchor - Région de la Casamance

J U I N 1983



E GEN 4-11
(0060)

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

SOCIETE DE MISE EN VALEUR AGRICOLE
DE LA CASAMANCE - (SOMIVAC)

COMMERCIALISATION DES OVINS

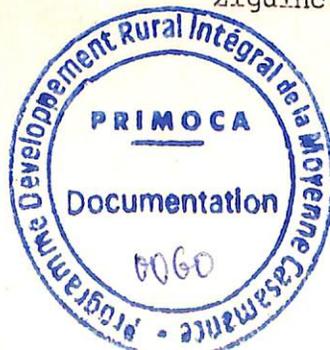
II II

DE LA CHARNIERE OVINE

DE LA CASAMANCE

Ziguinchor, Région de la Casamance

J U I N 1983



=o= TABLE DES MATIERES =o=
=====

	<u>P A G E</u>
<u>I.- INTRODUCTION</u>	1
1.- Objectif de l'étude	1
2.- Portée de l'étude	1
3.- Sources d'information	1
<u>II.- MOUVEMENT DES BOVINS COMMERCIALISES</u>	3
1.- Situation de la Casamance	3
2.- Mouvement à travers les frontières internationales	3
3.- Les mouvements contrôlés des bovins de la Casamance	4
<u>III-DEBOUCHES ET DEBOUCHES CONCURRENTIELS POUR LES BOVINS CASAMANÇAIS DE BOUCHERIE</u>	8
(1) Marchés (non compris Ziguinchor) en Casamance	8
(2) Marché de Ziguinchor	8
(3) Marché de Dakar	10
(4) Marché de Kaolack	11
(5) Marché de Tambacounda	12
<u>IV.-LES SOURCES PRINCIPALES DES BOVINS DONT LA COMMERCIALISATION EST CONTROLEE EN CASAMANCE</u>	14
(1) Département de Vélingara	15
(2) Département de Kolda	16
(3) Département de Sédhiou	17
(4) Les autres départements	17
<u>V.- PRIX DES BOVINS ET DE LA VIANDE BOVINE</u>	19
(1) Prix des bovins dans l'espace	19
(2) Evolution du prix dans le temps	20
(3) Structure de prix	21
<u>VI.-IMPLICATIONS SUR LA PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES BOVINS DE LA CASAMANCE ET RECOMMANDATIONS</u>	24
(1) Implications	24
(2) Recommandations	25

LISTE DES ANNEXES
=====

1.- MOUVEMENTS ENREGISTRÉS DES BOVINS EN CASAMANCE

Tableau 1 - Sortie des bovins de la Casamance par département et par année

- Destination des sorties des bovins de la Casamance par année

Tableau 2 - Destination des sorties des bovins de la Casamance par année

Tableau 3 - Entrée des bovins en Casamance par département et par année

Tableaux 4a,

4b, 4c, 4d,

4e, 4f - Sorties et entrées des bovins par département et par année

Tableau 5 - Sortie des bovins vers Ziguinchor et entrée des bovins à Ziguinchor

Tableau 6 - Sorties des bovins de la Casamance vers le Nord (hors de la Casamance)

Figure 1 - Evolution entre 1975 et 1980 origines des bovins sortis de la Casamance

Figure 2 - Provenance des sorties des bovins de la Casamance vers Ziguinchor par département

Figure 3 - Provenance des sorties de bovins de la Casamance vers le Nord du Sénégal (hors de la Casamance) par département

Figure 4 - Exportation des bovins de la Casamance vers le Nord du Sénégal par la Transgambienne

2.- ABATTAGE DES BOVINS

Tableau 1 - Estimation des abattages totaux et des abattages contrôlés en Casamance

Tableau 2 - Estimation mensuelle des abattages contrôlés des bovins en Casamance 1979 et 1980

Tableau 3 - Estimation mensuelle des abattages contrôlés des bovins à Dakar - 1977

3.- PRIX

Figure 1 - Prix estimés à la vente des bovins (Avril 1981)

Figure 2 - Evolution des prix moyens mensuels des bovins à la carcasse aux abattoirs de Ziguinchor et Dakar.

Tableau 1 - Prix de vente de la viande bovine au Sénégal

Tableau 2 - Estimation - Structure de prix - Bovins de la Casamance destinés à l'abattoir de Ziguinchor (Novembre 1982)

Tableau 3 - Estimation - Structure de prix - Bovins de la Casamance destinés à l'abattoir de Dakar (Nov. 1982)

Tableau 4 - Résultats - Enquête permanente à l'abattoir de Ziguinchor

4.- QUALITE DU BETAIL ET DE LA VIANDE DES ESPECES BOVINES

LISTE DES CARTES

CARTE - Région de Casamance - Infrastructures - Développement de l'Elevage

A B R E V I A T I O N S

D. S. P. A. - Direction de la Santé et des Productions Animales, Ministère du Développement Rural, Dakar

S O D E S P - Société pour le Développement de l'Elevage dans la Zone Sylvo - Pastorale.

I.- INTRODUCTION :

1.- OBJECTIF DE L'ETUDE :

Cette étude sur la Commercialisation des Bovins et de la viande Bovine de la Casamance a pour objectif principal de mieux cerner tout le circuit de commercialisation tel qu'il existe actuellement pour les bovins vendus officiellement en Casamance. Une meilleure connaissance des conditions de vente des animaux de la part des paysans/éleveurs producteurs pourrait leur permettre d'engager des négociations plus avantageuses pour eux avec les acheteurs et d'introduire favorablement leurs animaux dans l'espace et dans le temps sur le marché. Ensuite, l'augmentation de la marge bénéficiaire au niveau des paysans/éleveurs pourrait inciter l'accroissement de la production de la viande et éventuellement mettre la viande bovine plus à la portée du consommateur sénégalais.

2.- PORTEE DE L'ETUDE :

L'étude porte sur tous les bovins commercialisés officiellement dans la Région de la Casamance c'est-à-dire les départements de Vélingara, Kolda, Sédhiou, Bignona, Ziguinchor et Oussouye pendant la période 1975/83. Donc l'étude ne concerne ni le mouvement et la commercialisation intra-départementaux des bovins ni le déplacement clandestin des bovins ni les bovins en transhumance.

Le cheptel bovin de la Casamance est constitué principalement de type NDAMA bien qu'ayant subi les divers métissages avec d'autres races de taurins trypanotolérants, ainsi qu'avec le zébu Gobra dont l'habitat se trouve un peu plus au nord.

3.- SOURCES D'INFORMATION :

Les sources d'information ci-dessous ont été consultées à titre de référence pour cette étude.

Concernant le mouvement des bovins en Casamance, c'est à partir des LAISSER-PASSER livrés par les Services Départementaux de la Santé et des Productions Animales que les mouvements inter-départementaux des bovins sont contrôlés. Ces laisser-passer contrôlent :

- les sorties des bovins d'un département soit à destination des autres départements soit hors de la Région de la Casamance
- les entrées des bovins dans chaque département en Casamance
- les bovins en transit à travers chaque département.

L'étude a disposé également des informations du Service Douanier à Sénoba sur le mouvement à travers le bac sur la Transgambienne.

En ce qui concerne les prix, l'étude a pu bénéficier des résultats d'une enquête permanente à l'abattoir de Ziguinchor menée conjointement depuis 1980 par la SOMIVAC et le Service Régional de la Santé et des Productions Animales principalement sur les prix des bovins vifs payés par les bouchers et le poids à la carcasse de ces mêmes animaux abattus. La SODESP a estimé le prix unitaire (FCFA/Kg) moyen à la carcasse des animaux abattus à l'abattoir de Dakar.

II. MOUVEMENT DES BOVINS COMMERCIALISES

1.- SITUATION DE LA CASAMANCE :

Le mouvement des bovins commercialisés en Casamance est caractérisé par :

- la configuration de la Casamance et sa situation géo-politique,
- le réseau routier desservant la région.

La région de la Casamance se présente comme un rectangle irrégulier, allongé d'ouest en est sur 350 Km avec une largeur de moins de 100 Km. La Casamance est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Fleuve Gambie et son affluent le Koulountou et au Nord par la Gambie et au Sud par les Républiques de Guinée Bissau et de Guinée.

Le principal réseau routier desservant la Région de la Casamance relie les six (6) départements avec des routes orientées Est-Ouest et Nord-Sud. Celles qui permettent à la Casamance de communiquer avec les autres régions du Sénégal avec les pays limitrophes se dirigent vers le Nord-Sud. La Route Nationale 6 (Ziguinchor-Kolda-Vélingara vers Tambacounda) et son prolongement vers le Cap-Skiring et la route Nationale 4 ou Trans-Gambienne (Ziguinchor-Bignona-Sénoba et vers la Gambie, Kaolack et Dakar) sont les deux routes principales en Casamance. Toutes les deux sont bitumées. Les routes R 21 et R 27 partiellement bitumées, relient Kolda, Sédhio et Vélingara avec la Trans-Gambienne (voir Carte).

2.- MOUVEMENT A TRAVERS LES FRONTIERES INTERNATIONALES :

Les mouvements des bovins entre la Casamance et les pays limitrophes sont très peu contrôlés officiellement. Ces mouvements sont provoqués par les différences de prix, par l'offre et la demande des animaux, par l'état sanitaire des bovins et par les situations politiques

au Sénégal et dans les pays limitrophes. Les mouvements clandestins se font en général vers le Sénégal où le pouvoir d'achat est plus important pour les bovins de boucherie et vers la Gambie qui exporte les géniteurs et genisses aux autres pays africains.

3.- LES MOUVEMENTS CONTROLES DES BOVINS DE LA CASAMANCE :

Le lecteur est prié de vouloir se reporter à l'annexe I pour les statistiques sur lesquelles ce paragraphe est basé.

En principe, ce sont les services régionaux et départementaux de la Santé et des Productions Animales (S.P.A.) qui contrôlent les mouvements des bovins en Casamance. Le Service Douanier à Sénoba sur la Trans-Gambienne dispose des statistiques sur les mouvements en et hors de la Casamance. C'est à partir des laissez-passer livrés pour chaque bovin sortant d'un département qu'il est possible de faire l'analyse des mouvements officiels des bovins. Ces statistiques sont récapitulées au niveau de chaque département et éventuellement au niveau de la région par le Service Régional.

Le commerce des bovins en Casamance se fait pour la consommation éventuelle de leur viande, pour les cérémonies, pour la reconstitution des troupeaux et pour la traction bovine. Ces transactions se produisent entre paysans/éleveurs, marchands de bétail (diolas) et téfankés (marchands au foirail).

Les dioulas se déplacent d'un village ou campement à l'autre pour collecter les animaux des éleveurs et paysans, soit par petits lots soit même à l'unité. Les bovins achetés sont rarement payés au comptant ou même intégralement au prix convenu. Les relations humaines interviennent pour beaucoup dans ce genre de transaction. Le téfanké est l'intermédiaire entre les acheteurs et les propriétaires d'animaux au foirail. Il perçoit une commission des deux côtés. "Si l'opération se fait au comptant, le rôle du téfanké se réduit à faciliter celle-ci en orientant les marchands avec le plus grand tact. Parfois, le téfanké agit en "marchand" en achetant fictivement les animaux qu'il revend

comptant ou à crédit" 1/.

En général, le mouvement inter-départemental des bovins en Casamance se fait à pieds mais parfois par camion. Depuis quelques années les animaux exportés officiellement de la Casamance vers le Nord (Dakar et Kaolack), sont déplacés par camion. Les exportations clandestines passent à pieds.

L'année 1975 marque la première année à partir de laquelle les statistiques sur le mouvement de bovins pour des raisons de commercialisation sont vérifiables. La Casamance est une région productrice et consommatrice de bovins. Environ la moitié des animaux déplacés officiellement pour des raisons de commercialisation pendant la période de 1975 à 1980 sont consommés en Casamance dont la plupart à Ziguinchor même, et l'autre moitié vers le Nord, principalement à Dakar (voir Annexe 1 Tableau n° 1).

Les sorties enregistrées par le Service Régional (S.P.A.) sont passées de 7.337 en 1975 à 11.050 en 1980 et même dépassent 13.000 têtes en 1977 et 1978. Cependant les destinations du bétail sont restées assez stables pendant cette période (1975 et 1980) avec entre 37 % et 39% allant à Ziguinchor et 54% à 56% à destination du Nord de la Casamance et principalement de Dakar, soit directement soit via Tambacounda. Donc le mouvement inter-départemental, outre celui vers le département de Ziguinchor, était entre 5 et 9% par année. Quoique les pourcentages soient restés assez stables, on remarque que les exportations vers Dakar sont allées de 1.302 à 5.726 têtes pour la même période.

La plupart des bovins sortant de tous les départements de la Casamance sauf ceux provenant de Vélingara vers Dakar et vers les autres destinations au Nord de la Casamance, passent par la Transgambienne où ils sont enregistrés au Service de Douanes à Sénoba. Les 5.351 bovins enregistrés au cours de l'année 1980 sont plus ou moins confirmés par le chiffre de 4.454 têtes sortant vers le Nord de tous les départements sauf Vélingara, (voir Annexe I' Tableau n° 6).

1/ Diallo, M.S. Bâ M, Ndao.A, Ndiaye A.L. - La commercialisation de la viande bovine au Sénégal PP. 101a - 102a.

Quoique la répartition des destinations en pourcentage des sorties des bovins soit restée assez stable, il n'en est pas de même pour l'origine des bovins sortant de la Casamance. (Voir Annexe I, Tableau n° 1 et Figure n° 3). Bien que le département de Vélingara ait enregistré 50 % (3.675 têtes) des sorties de la Casamance en 1975, ce dernier n'a fourni que 18 % (1.953) en 1980. La quarantaine imposée sur le département de Vélingara entre Mars 1979 et Septembre 1980 à cause de la fièvre aphteuse, a provoqué cette chute. C'est le département de Sédhiou^{qui} est devenu le plus grand exportateur officiel de bovins de la Casamance avec 5.931 têtes ou 54 % des têtes en 1980 par rapport à 1.752 ou 24 % en 1975. Plus spécifiquement en 1980, la plupart des sorties du département de Sédhiou vers Dakar sont en provenance de l'arrondissement de Bounkiling, (74 %) et celles vers Ziguinchor sont principalement en provenance des arrondissements de Tanaf, Bounkiling et Marsassoum (voir Annexe I Figure n° 2 et 3).

En ce qui concerne les directions principales de mouvement inter-départemental et inter-régional des bovins de la Casamance, plus de 90 % sont à destination soit de Ziguinchor soit de Dakar. Les sorties des bovins du département de Vélingara se font vers l'Est en passant par Tambacounda et ensuite au Nord-Ouest vers Kaolack et Dakar. Ceux des départements de Kolda, Sédhiou et Bignona, le mouvement principal se fait vers l'Ouest, ensuite au Nord ou Sud, vers Ziguinchor et Dakar. Le nombre des bovins fournis par les départements d'Oussouye et Ziguinchor est insignifiant (voir Annexe I Figure n° 1).

Figure n° 4 (Annexe I) a été faite à partir des données recueillies au niveau du Service de Douanes à Sénoba sur la Transgambienne. Malheureusement les données pareilles, ne sont pas disponibles pour les années antérieures. On remarque un fort accroissement en bovins sortant vers le Nord et principalement à destination de Dakar entre Juin et Octobre et ce mouvement atteint sa vitesse de croisière en Août. Les enquêtes menées à Dakar et en Casamance laissent voir que la demande

.../...

sur les bovins casamançais est provoquée par une pénurie des animaux en provenance du Nord du Sénégal au foirail de Dakar au cours de cette période. Depuis le début des années de sècheresse (1973) cette pénurie au cours de cette période est plus ressentie. En conséquence, les marchands de bovins sont obligés de chercher les bovins de plus en plus loin de Dakar et donc ils descendent en Casamance et ailleurs (Sine-Saloum et Sénégal Oriental) en vue d'approvisionner le marché de Dakar. Les prix perçus au foirail de Dakar sont en hausse entre Juin et Octobre.

III. DEBOUCHES ET DEBOUCHES CONCURRENCIELS POUR LES BOVINS CASAMANCAIS

DE BOUCHERIE :

Les analyses de mouvement et d'abattage des bovins casamançais indiquent qu'actuellement il n'y a que deux débouchés importants pour les bovins casamançais, ceux de Ziguinchor et ceux de Dakar. Une analyse sommaire est faite sur ceux de Kaolack et Tambacounda à cause de la concurrence avec les bovins sortant de la partie orientale de la Casamance à destination de Kaolack et Dakar.

1.- MARCHES (NON COMPRIS ZIGUINCHOR) EN CASAMANCE :

Il y avait très peu (493 têtes ou 5% en 1980 voir Annexe I, Tableau 1) des bovins déplacés à destination des centres urbains en Casamance sauf Ziguinchor. Cependant, ces cinq départements ont abattu 8.498 bovins soit 63% du total. (voir Annexe 2 Tableau n° 1). Donc la plupart des bovins consommés dans les cinq départements (Vélingara, Kolda, Sédhiou, Bignona et Oussouye) étaient en provenance de leurs propres départements ou bien ils y sont clandestinement introduits.

2.- LE MARCHE DE ZIGUINCHOR :

Ziguinchor avec sa population estimée à environ 70.000 habitants en 1976 est de loin le plus grand centre de consommation de viande de la région. Le département de Ziguinchor est la destination d'environ 40% des animaux commercialisés ou abattus officiellement dans la région. Cependant l'offre de poissons relativement importante et à bon marché se substitue fortement à la viande ^{1/}. La consommation de la viande par tête est fort inférieure à celle des autres centres urbains, tels que Kolda et Vélingara où on note une forte concentration des Peulhs, grands consommateurs de viande. Les hôtels de Ziguinchor et du centre touristique du Cap-Skirring s'approvisionnent partiellement en animaux disponibles à Ziguinchor.

1/ S A T E C - Etude et définition d'un programme d'intervention en faveur de l'Elevage en Casamance, Annexe 5 page 10, Août 1973.

Comme infrastructure, Ziguinchor dispose de :

- un foirail situé à quelques 5 kilomètres au Sud de la ville à côté du Service Régional de la Santé et des Productions Animales.

C'est un terrain sans clôture, équipé d'une bascule pèse bétail;

- un abattoir situé en ville au bord du fleuve Casamance avec une bascule pour le pesage de la viande morte.

Un abattoir frigorifique pour lequel le financement est déjà trouvé, sera construit au cours du VIe Plan.

Selon les laisser-passer, le nombre des bovins abattus (contrôlés) au cours des années 1977 à 1980 varie entre 3.791 et 5.076 animaux. En 1980, en moyenne 14 bovins ont été tués par jour à l'abattoir de Ziguinchor. Pendant la même période, les animaux sortant des autres départements de la Casamance à destination de Ziguinchor se chiffrent entre 1.770 et 4.665 têtes. Les différences entre les deux chiffres pourraient être expliquées par l'approvisionnement du marché par les troupeaux sédentaires du département de Ziguinchor même, les entrées clandestines de Guinée Bissau et des autres départements et par des erreurs de compte. Le département de Sédhiou était et reste la plus importante source des bovins pour le marché de Ziguinchor. En 1980, Sédhiou a fourni 53% des bovins à destination de Ziguinchor dont trente six pour cent (36%) d'entre eux étaient en provenance de l'arrondissement de Tanaff; 22% et 17% restivement, de ceux de Bounkiling et Marsassoum, (voir Annexe I, Tableau n° 5 et Figure n° 2).

Tableau n° 4 (Annexe 3) portant sur la provenance des bovins abattus à Ziguinchor, confirme la prééminence de Sédhiou comme fournisseur du marché de Ziguinchor. Cependant, ces chiffres indiquent que le département de Bignona fournit entre 25-30% au même marché. Peut être une quantité importante des bovins entre à Ziguinchor en provenance de Bignona sans contrôle.

Depuis Octobre 1980, la SOMIVAC, en collaboration avec le Service Régional de la Santé et des Productions Animales à Ziguinchor a relevé chaque jour les prix et poids des carcasses des animaux abattus à l'abattoir de Ziguinchor. Les carcasses sont posées à la bascule et les prix sont fournis par les vendeurs et les acheteurs. Conférer à la Section V, Prix pour une analyse de l'évolution de prix. La figure 2 (Annexe 3) présente sous forme de graphique les informations sur l'évolution du prix.

3.- LE MARCHE DE DAKAR :

Ces dernières années plus de 50.000 bovins par an ont été abattus à l'abattoir municipal de Dakar. En 1977, ce dernier a traité environ 40% de la viande bovine commercialisée au Sénégal. Le marché de Dakar est approvisionné par les troupeaux sénégalais comportant des zébus gobra et par l'importation sur pieds des gobra maures. Quoique en 1970, on ait remarqué l'absence totale des Ndama et une faible proportion des métis Zébu-Ndama sur le marché de Dakar ^{1/}, une forte augmentation des bovins exportés de la Casamance s'est produite au cours des dernières années. Ces exportations sont passées de 1.302 têtes en 1975 à 5.726 en 1980 (voir Annexe 1, Tableau n° 1). C'est bien possible qu'une proportion importante des sorties de Vélingara vers Tambacounda se trouverait éventuellement sur le marché de Dakar. Ces dernières étaient estimées à 1.875 têtes en 1975 et 43 en 1980.

Pour le marché de Dakar, on peut distinguer trois périodes distinctes selon la disponibilité du bovin :

Octobre-Janvier - après les pluies, c'est la période d'abondance des bovins;

Février-Mai - période au cours de laquelle le marché est approvisionné de plus en plus difficilement;

Juin-Septembre - saison des pluies: l'offre des bovins fait défaut.

1/ SATEC - Etude et Définition d'un Programme d'Intervention en faveur de l'Elevage en Casamance - Annexe n° 5 P. 10, Août 1973.

En 1980, le nombre de bovins exportés de la Casamance mensuellement par la Transgambienne ont varié entre Février et Août à peu près de 0 à environ 1.600. Il faut noter cependant qu'en dépit des difficultés de la période creuse, les bouchers s'approvisionnent quand même mais les marchands sont obligés d'aller chercher des bovins de plus en plus loin des abattoirs. En moyenne 140 bovins ont été abattus officiellement chaque jour à Dakar en 1977.

Avec ces dernières années de sécheresse qui ont provoqué une pénurie plus aiguë et plus longue de l'approvisionnement de Dakar en bovins, les convois venant des régions mieux dotées en pluviométrie telle que la Casamance, se font de moins en moins rares. Quoiqu'on ait noté en 1970 l'absence totale des Ndama sur le marché de Dakar, on peut dire toutefois que la sécheresse a permis aux bouchers de connaître cette race de bovins de la Casamance et du Sénégal Oriental. Selon des entretiens échangés avec des bouchers de Dakar, les Ndama en bon état sont vendus presque au même titre que les éébus.

Le cours des bovins et de la viande suivent une évolution à l'inverse de l'offre au niveau du foirail, c'est-à-dire lorsque les animaux sont moins abondants en hivernage (Juin, Juillet, Août, , Décembre et Janvier) les prix sont plus élevés. La maigreur des animaux pendant cette époque a tendance à faire augmenter le prix. Les prix baissent lorsque l'offre devient plus importante.

4.- LE MARCHÉ DE KAOLACK :

Le marché de Kaolack est à la fois un marché approvisionné par les bovins de la Casamance en faible quantité et un marché où les bovins Casamançais sont concurrencés par les bovins dans le Sine-Saloum, Sénégal Oriental et ailleurs. Le commerce des bovins porte sur ceux qui sont destinés à la consommation à Kaolack et des environs et ceux qui

.../...

sent à destination principalement du foirail de Dakar. Deux foirails existent: un à Kaolack même et l'autre à Koutal à quelques 6 kilomètres au Sud de Kaolack.

Les bovins Casamançais enregistrés comme sorties à destination de Kaolack sont en baisse de 709 têtes en 1975, à 411 en 1980 avec un plafond de 2.611 têtes en 1977. La plupart d'entre eux sont en provenance des départements de Vélingara et Kolda. Les bovins Casamançais présentent de moins en moins d'intérêt pour les marchands de Kaolack quoique le nombre fut important. Nos enquêtes très sommaires indiquent que les animaux et surtout les Ndama de la Casamance sont moins appréciés par les commerçants de Kaolack. Ces commerçants ont des rapports étroits avec leurs fournisseurs en bovins locaux, situation qui peut porter préjudice à la commercialisation des bovins casamançais dans le Sine-Saloum.

5.- LE MARCHÉ DE TAMBACOUNDA :

Le marché de Tambacounda concurrence les bovins venant de la Casamance et plus particulièrement ceux de Vélingara. Une analyse assez sommaire est faite ici en vue de mieux cerner l'importance de cette concurrence. Les animaux présentés au foirail de Tambacounda sont destinés à la consommation à Tambacounda et les destinations vers l'Ouest et le Nord-Ouest surtout à Kaolack et Dakar. Le nombre de bovins abattus (contrôlés) au Sénégal Oriental dont la plupart à Tambacounda, est passé de 6.205 en 1976 à 9.084 en 1977.

Un agent du Service de la Santé et des Productions Animales relève les prix et poids de la même façon qu'en fait au foirail de Dakar. C'est-à-dire, les prix unitaires vifs (FCFA/Kg) sont basés sur les estimations du poids à l'oeil et sur les prix de vente fournis par les acheteurs et vendeurs. Un rendement de transformation des bovins en viande à la carcasse de 45% était utilisé pour la confection du tableau ci-après. Les estimations du prix au kg vif et à la carcasse en 1980 sont :

.../...

	F CFA / KG			F CFA / KG	
	<u>Vif</u>	<u>Carcasse</u>		<u>Vif</u>	<u>Carcasse</u>
Janvier	123	273	Juillet	121	269
Février	123	273	Août	132	293
Mars	122	271	Septembre	123	273
Avril	122	271	Octobre	128	284
Mai	124	275	Novembre	121	269
Juin	127	282	Décembre	120	267

Quoique que ces chiffres ne soient des estimations, ils donnent une idée des limites des prix des bovins sortant de la Casamance notamment du département de Vélingara.

IV.- LES SOURCES PRINCIPALES DES BOVINS DONT LA COMMERCIALISATION EST
CONTROLEE EN CASAMANCE -

Les zones les plus prometteuses pour la production bovine en Casamance sont en effet les sources principales des bovins commercialisés. Les départements de Vélingara et Kolda ainsi que le Nord et le Sud-Est du département de Sédhiou et le Nord-Est du département de Bignona disposent de trois atouts principaux :

- un environnement/une écologie apte à l'élevage,
- les populations disposées à l'élevage (Peulh et Toucouleur) mais Bignona est moins favorisé,
- la proximité des marchés de Dakar et Ziguinchor mais dans ce cas Kolda est moins favorisé.

Le tableau ci-après présente les distances routières entre les chefs lieux départementaux en Casamance et les destinations principales de ces bovins à Dakar et Ziguinchor. Donc en Moyenne et Haute Casamance, les départements de Sédhiou, Vélingara et le Nord-Est Bignona, sont les mieux placés pour l'approvisionnement du marché de Dakar et celui de Sédhiou et de Bignona (Nord-Est), pour le marché de Ziguinchor. Toutes ces routes sont bitumées sauf les tronçons entre la Transgambienne et respectivement Sédhiou, Kolda et Vélingara (voir Carte).

	<u>DISTANCES ROUTIERES</u> (Kilomètres)	
	<u>A Dakar</u>	<u>A Ziguinchor</u>
<u>VELINGARA :</u>		
Via Tambacounda	565	
Via la Transgambienne	561* (10 %)	
Via Kolda		311
<u>KOLDA :</u>		
Via Tambacounda	688	
Via la Tansgambienne	438* (13 %)	
Via Tanaff		188

<u>SEDHIOU</u> :	<u>A Dakar</u>	<u>A Ziguinchor</u>
Via la Transgambienne	391* (9 %)	149
<u>BOUNKILING</u> (Département de Sédhiou)		96
Via la Transgambienne	344*	
<u>TANAFF</u> (Département de Sédhiou)		118
<u>BIGNONA</u> (Via la Transgambienne)	416*	30

() = pourcentage non bitumé.

* = les itinéraires vers Dakar sur la Transgambienne ont pour inconvénient la traversée du Fleuve Gambie en bac.

L'Annexe 1 présente l'évolution des bovins enregistrés sortant d'un département à un autre en Casamance de 1975 à 1980 selon les laisser passer. Le nombre de sortie est passé de 7.337 têtes en 1975 à 11.050 en 1980 avec une moyenne enregistrée de 13.445 en 1978. Les départements de Sédhiou et Vélingara ont fourni environ trois quart des bovins vendus officiellement en Casamance. Cependant l'enquête permanente à l'abattoir de Ziguinchor indique que le département de Bignona fournit entre 25 - 35 % des animaux abattus à Ziguinchor.

Bien que le département de Vélingara ait approvisionné la moitié du marché en 1975. en 1980 il n'a fourni que 18% du marché global. C'est le département de Sédhiou qui est devenu le plus important fournisseur de bovins en portant le nombre de têtes d'animaux de 1.752 (24% du marché) en 1975 à 5.931 (54% du marché) en 1980. C'est certain que la quarantaine imposée dans le département de Vélingara entre Mars 1978 et Septembre 1980, à cause de la fièvre aphteuse a entraîné une chute jusqu'à 1.161 bovins (officiellement) en 1979. Les sorties ont repris leur croissance en 1980.

1.- LE DEPARTEMENT DE VELINGARA :

Le département de Vélingara a enregistré les sorties officielles des bovins suivantes :

- * 3.675 têtes en 1975
- * 283 têtes en 1978
- * 1.161 têtes en 1979
- * 1.953 têtes en 1980.

Comme indiqué plus haut, le département était en quarantaine entre Mars 1978 et Septembre 1980. Cette quarantaine était probablement la raison principale de la diminution des sorties pendant cette période. A peu près tous les bovins sortant de Vélingara sont généralement exportés vers Dakar. Depuis quelques années ils sont acheminés par camion en passant par Tambacounda. Malgré l'équidistance entre Vélingara et Dakar en passant soit par Kolda et la Transgambienne soit par Tambacounda les marchands préfèrent ce dernier trajet parce que la route est meilleure et les délais probables en traversant le bac sur la Transgambienne.

La situation géographique favorise le département de Vélingara par rapport à Kolda pour l'approvisionnement des marchés de Dakar et Kaolack. Cependant Vélingara est fortement concurrencé par le marché de Tambacounda. En principe le prix des bovins devrait être moins chers à Vélingara qu'à Tambacounda, la différence équivaldrait aux frais entre Vélingara et Tambacounda.

2.- LE DEPARTEMENT DE KOLDA :

Le département de Kolda a enregistré les sorties officielles de bovins suivantes: de 487 têtes en 1975, à un maximum de 3.608 en 1978 et 1.896 en 1980. La baisse en 1979, suit une baisse générale des bovins sortant au niveau de la région. Depuis quelques années entre 40 et 45% des bovins sortants du département étaient exportés en dehors de la région et principalement vers Dakar. Le reliquat est acheminé vers l'Ouest dont la plupart vers le marché de Ziguinchor. Les bovins quittent le département soit à pied soit par camion. Ceux qui sortent vers Dakar sont chargés en camion soit à Kolda soit le long de la route en passant par Tambacounda ou la Transgambienne.

Le département de Kolda est désavantagé en distance et en temps par rapport à Sédhio et Vélingara concernant l'approvisionnement des marchés de Ziguinchor et Dakar en viande. C'est probablement pourquoi il n'avait détenu que 7 % et 17% des bovins sortant en Casamance en 1975 et 1980 respectivement.

3.- LE DEPARTEMENT DE SEDHIOU :

Le département de Sédhio a enregistré depuis 1975 le plus important accroissement des bovins vendus officiellement en Casamance. C'est-à-dire 1.752 têtes en 1975 à 5.931 en 1980. Sédhio a fourni 24% des sorties en 1975 et 54% en 1980 dans la région. Entre 1975 et 1979, 72 à 80% étaient à destination vers l'Ouest et principalement à Ziguinchor. Cependant en 1980, 59% ont été exportés en dehors de la région et principalement à Dakar. Selon les statistiques officielles dans le département de Sédhio, c'est l'arrondissement de Bounkiling chauvauchant la transgambienne qui a été à l'origine d'environ 60% des sorties du département vers le Nord en 1980 (voir Annexe 1, Figure 3).

Concernant les sorties vers le marché de Ziguinchor, Sédhio a enregistré un accroissement de 1.877 têtes en 1975 à 2.323 en 1980. Dans le département de Sédhio, c'est l'arrondissement de Tanaff qui a enregistré 36% des sorties vers Ziguinchor, suivi par celui de Bounkiling avec 22% (voir Annexe 1, Figure 3). Le département a des avantages par rapport aux autres départements de la région concernant la commercialisation des bovins. Parmi les régions à vocation élevage et à population ayant des prédispositions à l'élevage (Peulhs et Toucouleurs), Sédhio est la plus proche en distance des deux destinations principales (Dakar et Ziguinchor) des bovins de la Casamance.

4.- LES AUTRES DEPARTEMENTS :

Selon les laisser passer, les départements de Bignona et Oussouye fournissent une quantité relativement insignifiante des bovins sortant officiellement d'un département à un autre. Les bovins destinés au

marché de Ziguinchor qui sont en provenance du département de Ziguinchor même passent inaperçus dans les statistiques officielles. Cependant le tableau n° 4 en Annexe 3 indique que le département de Bignona fournit environ 25 - 30% des bovins abattus à l'abattoir de Ziguinchor. Peut-être un nombre important des bovins entre Ziguinchor clandestinement de Bignona.

V.- PRIX DES BOVINS ET DE LA VIANDE BOVINE :

Ce chapitre a été rédigé grâce à des informations et données sur le prix des bovins et de la viande bovine, obtenues :

- l'abattoir de Ziguinchor à travers les enquêtes menées conjointement par la SOMIVAC et le Service Régional de la Santé et des productions Animales depuis 1980;

- à l'abattoir de Dakar par les données fournies par la SODESP;

- à travers une enquête conduite à Ziguinchor, Tanaff, Kolda, Vélingara, Tambacounda et Dakar au cours du mois d'Avril 1981.

En 1980, 52% des bovins de la Casamance vendus officiellement étaient destinés au marché de Dakar et 39% à Ziguinchor. Donc Dakar et Ziguinchor sont les destinations principales des bovins commercialisés en Casamance. Les sources principales des animaux vendus officiellement en Casamance sont les départements de Sédhiou, Vélingara et Kolda et le Nord-Est du département de Bignona.

1.- PRIX DES BOVINS DANS L'ESPACE :

La figure n° 1 (Annexe 3) présente les estimations de prix de bovins dans certaines agglomérations en Casamance et à Tambacounda et Dakar. Ces bovins ne sont pas consommés localement. En principe, le prix devrait diminuer progressivement en s'éloignant de Dakar et Ziguinchor. Les différences de prix entre marchés reflètent essentiellement les frais de convoyage entre ces localités. Autrement, les dioulas en spéculateurs avertis, auraient vite fait d'accomplir les transferts nécessaires jusqu'au moment où l'équilibre est de nouveau instauré entre les marchés en cause. On remarque que les prix de vente baissent d'Ouest en Est de Ziguinchor à Vélingara. Pour les bovins destinés à Dakar, les prix baissent en allant d'une part: de Dakar à Tambacounda et ensuite Vélingara et Kolda et d'autre part de Dakar vers Ziguinchor. Autrement dit, sur le parcours inverse du mouvement commercial des bovins, les prix ont tendance à baisser.

.../...

Les marchés d'où proviennent les bovins commercialisés en Casamance sont l'objet d'un certain dualisme en ce qui concerne le prix. Ce dualisme porte sur les prix qui pourraient être offerts par les marchands de bovins en vue de leur vente à Dakar et Ziguinchor par rapport aux prix qui pourraient être offerts par les bouchers locaux. Par exemple, à Vélingara et Kolda les bouchers locaux s'approvisionnent difficilement en bovins parce qu'ils sont concurrencés par les marchands disposés à payer des prix plus élevés. On remarque que les plus belles bêtes sont vendues pour l'exportation hors du département et la plus maigre abattue pour la consommation locale.

2.- EVOLUTION DU PRIX DANS LE TEMPS :

La figure n° 2 (Annexe 3) présente l'évolution des prix des bovins à la carcasse aux abattoirs de Ziguinchor et Dakar. On remarque une évolution tendancielle positive du prix sur les deux marchés mais une tendance plus marquée pour celui de Dakar. Les prix subissent des fluctuations saisonnières marquées qui atteignent leurs pics cependant à la fin de la saison sèche/début hivernage (Juin, Juillet et Août) puis encore vers Décembre/Janvier. On estime que c'est en général la faiblesse de l'offre qui entraîne ces hausses de prix. Les écarts entre le prix à Dakar et le prix à Ziguinchor sont au maximum pendant ces mêmes époques indiquant les périodes les plus propices pour la commercialisation des bovins casamançais à Dakar.

Des analyses éventuelles de ces données pourraient indiquer les facteurs qui influent sur le prix des bovins et de la viande bovine sur les marchés de Ziguinchor et Dakar.

Les facteurs qui devraient être déterminants dans la tendance générale de l'accroissement des prix sont :

- la pénurie de bovins liée aux années cumulées de sécheresse qui ont eu des effets néfastes sur le cheptel national. De plus, le gouvernement, depuis quelques années applique une politique visant la limitation des importations de bovins au Sénégal. Le marché de Dakar est

plus sensible à ces facteurs vu la forte demande à ce niveau;

- la pénurie des bovins du Nord du Sénégal oblige les marchands de bétail à descendre de plus en plus dans les zones mieux arrosées du Sud, notamment le Sénégal-Oriental et la Casamance. Devant le pouvoir d'achat important du consommateur Bakarois, les marchands de Dakar concurrencent les bouchers locaux en Casamance et créent une segmentation du marché, les plus beaux animaux allant aux dioulas de Dakar qui achètent aux prix les plus forts. Les plus maigres bovins sont vendus aux prix les moins forts pour la consommation locale en Casamance. Cette situation est très évidente en Haute Casamance.

Les facteurs qui tendent à causer les fluctuations saisonnières sont :

- l'offre de beaux animaux baisse fortement à la fin de la saison sèche/début hivernage, provoquant un accroissement du prix à Dakar pendant cette période. Cet accroissement du prix n'est pas nécessairement favorable au producteur car pendant cette époque correspondant à la période de soudure, son besoin d'argent est si pressant qu'il est contraint de vendre ses animaux aux prix fixés par les dioulas, prix toujours plus avantageux que les prêts consentis par les usuriers. Ainsi, les dioulas achètent "très bas" et revendent "très haut";

- la cause de la hausse des prix des bovins vers Décembre pourrait être le fait d'une baisse de l'offre due à une meilleure situation financière du paysan consécutive à la commercialisation des arachides;

- l'offre des produits de substitution comme le poisson influe également sur le prix de la viande;

- la consommation de viande bovine augmente pendant les fêtes et les cérémonies en Casamance.

3.- STRUCTURE DE PRIX :

Les relevés de prix de la viande bovine à la carcasse à Dakar et à Ziguinchor ont permis de faire des estimations du prix vif à l'abattoir

.../...

et au niveau producteur à Bignona, Bounkiling, Tanaff, Kolda et Vélingara. A titre d'exemple, cette analyse-ci est fondée sur les prix moyens mensuels en vigueur au mois de Novembre 1982 (cf. tableaux n° 2 et 3 en Annexe 3).

Ces estimations sont basées sur :

1.) des prix moyens mensuels à la carcasse sont observés à la sortie des abattoirs de Ziguinchor et de Dakar à partir des enquêtes conjointes SOMIVAC/Service Régional de la Santé et des Productions Animales/SODESP évoquées plus haut.

2.) Les estimations des prix moyens mensuels vif supposent un coefficient de rendement de 45% c'est-à-dire 45% du poids des animaux sont transformés en carcasses. Cette estimation est inférieure à celle dégagée par la SODESP (48 à 50%) pour les animaux d'embouches mais paraît raisonnable pour les bovins casamançais.

3.) Les estimations de prix moyens mensuels vif avec la valorisation nette du 5ème quartier tiennent compte des revenus réalisés grâce à la vente des abats rouges et blancs, etc... moins les frais et taxes d'abattage. A Ziguinchor, ces derniers sont minima et en conséquence la transformation ajoute une valeur d'environ 20 FCFA par kilogramme vif. Par contre, à Dakar, cette valeur pourrait varier entre 0 à 9 FCFA par kilogramme selon les frais et taxes d'abattage en vigueur et le prix de vente des éléments du 5ème quartier. Les analyses ici sont basées sur 20 FCFA par kilogramme vif à Ziguinchor et nul à Dakar comme valeur ajoutée à partir de la transformation des bovins en viande.

4.) Les estimations de frais à partir d'une exploitation paysanne jusqu'à l'entrée à l'abattoir, soit à Ziguinchor soit à Dakar, sont fondées sur des enquêtes interviews. Ces frais varient selon la saison. Par exemple, le coût de transport des animaux, par camion à Dakar, est le plus élevé au cours de la commercialisation des arachides. Ces frais ont certainement augmenté entre Octobre 1980 et Décembre 1982. En attendant des informations plus détaillées, un frais forfaitaire est appliqué
.../...

en vue de simplifier l'analyse. Les frais pourraient être décomposés comme suit :

- convoyage de l'exploitation paysanne à l'abattoir;
- frais et taxes divers.

5)- Les estimations des bénéfices des marchands de bovins sur tout le circuit de commercialisation sont le plus difficile à cerner. Ces estimations sont plutôt celles qui devraient être appliquées en vue d'inciter les marchands à se déplacer et chercher les bovins en Casamance pour la consommation soit à Ziguinchor soit à Dakar.

Les bénéfices sont de 30 à 17 FCFA par kilogramme respectivement pour Dakar et Ziguinchor. Donc pour un animal de 350 kilogrammes, un marchand réalisera un bénéfice net de 10.500 F CFA pour les animaux acheminés à Dakar et 6.000 F CFA pour ceux destinés à Ziguinchor. Ces estimations sont les moins fiables de tous les éléments de la structure de prix.

6)- Les estimations de prix au producteur au niveau de Bignona, Bounkiling, Tanaff, Kolda et Vélingara indiquent le prix que les marchands de bovins pourraient offrir aux éleveurs en couvrant divers frais et en dégageant un bénéfice raisonnable. Selon ces analyses, les dioullas pourraient offrir entre 17 et 25 FCFA de plus pour les animaux destinés à Dakar que pour ceux à Ziguinchor -- ou entre 5.950 et 8.760 FCFA par animal de 350 Kilogrammes.

.../...

VI.- IMPLICATIONS SUR LA PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE BOVINS DE LA CASAMANCE ET RECOMMANDATIONS -

1.- IMPLICATIONS :

Les résultats de cette étude nous conduisent aux implications suivantes :

A.- Les zones les plus prometteuses (agro-écologie, population disposée, proximité aux marchés principaux: Dakar et Ziguinchor) sont les sources principales des bovins commercialisés ou abattus en Casamance.

Elles sont :

	M A R C H E S	
	Ziguinchor	Dakar
- le Nord du département de Sédhiou	x	x
- le Sud-Est du département de Sédhiou	x	
- le département de Vélingara		x
- le Nord-Est du département de Bignona	x	x
- le département de Kolda	x	x

Les nouvelles actions d'élevage en Casamance devraient se situer dans ces zones.

B.- Cette étude a montré pour ceux qui s'occupent de la production des bovins en Casamance les avantages à avoir suivi du cours des bovins Casamançais à destination des deux marchés principaux ceux Dakar et de Ziguinchor. S'ils disposent de ces informations, les paysans pourront introduire leurs bovins dans le circuit de commercialisation dans l'espace et dans la période la plus avantageuse pour eux. La SOMIVAC pourrait implanter un système de prévision des prix et des tendances des prix à Ziguinchor et à Dakar.

C.- Sur la base de cette étude, la période la plus avantageuse pour l'écoulement des bovins casamançais sur les marchés de Dakar et Ziguinchor, se situe vers Juin-Août et Décembre-Janvier.

D.- On a remarqué que les conditions actuelles du marché des bovins au cours de la période Juin-Août ne favorisent pas les paysans/éleveurs.

Pendant cette période, les paysans se trouvent dans des difficultés financières et en conséquence ils sont disposés de vendre leurs animaux. Devant cette situation, les tefankés achètent les bovins à un prix relativement bas et perçoivent les plus hauts prix de l'année à cause de la pénurie à Dakar pendant cette période. Donc les paysans ne bénéficient pas ou en bénéficiant très peu.

La SOMIVAC pourrait assister les paysans/éleveurs pour qu'ils tirent le maximum de bénéfices pendant la période Juin-Août.

E.- Les paysans/éleveurs pourraient mieux cerner leurs avantages dans les opérations portant sur l'augmentation de la production animale si la commercialisation est intégrée dans ces opérations. La SOMIVAC devra assurer l'organisation des débouchés sûrs pour les opérations telles que :

- l'opération fécondité des mères;
- l'opération sauvetage des veaux;
- l'opération embouche bovine;
- etc...

en vue d'écouler les surplus dégagés

2.- RECOMMANDATIONS :

En résumé, la SOMIVAC devra jouer un rôle d'animateur dans la commercialisation des bovins de la Casamance en plus de son rôle d'encadrement des paysans.

A.- Intérêts nationaux et paysans :

La SOMIVAC devra assurer que les actions de commercialisation soient conformes aux politiques et stratégies régionales concernant le développement de l'élevage bovin en Casamance. La SOMIVAC devra protéger les intérêts des paysans dans leurs transactions de commercialisation des bovins. Ce rôle de la SOMIVAC concorde avec les objectifs nationaux :

- d'augmenter les revenus des paysans ;
- d'améliorer le niveau de vie des populations rurales.

B.- Coordination :

La SOMIVAC devra coordonner la chaîne des activités y comprise la mise en place des infrastructures nécessaires en vue d'assurer que le surplus de production bovine dégagé par les paysans parvienne aux clients dans les conditions favorables aux intérêts des paysans/éleveurs mêmes et à la stimulation additionnelle de production bovine.

C.- Information :

La SOMIVAC devra assurer que les paysans/éleveurs ou groupement des paysans/éleveurs disposent des informations sur les conditions du marché y compris les prix en vigueur au niveau des marchés principaux pour les bovins de la Casamance, c'est-à-dire Dakar et Ziguinchor et leur évolution probable.

D.- Sensibilisation :

La SOMIVAC doit sensibiliser les paysans aux avantages et inconvénients des opérations portant sur l'accroissement de la production animale et leur commercialisation à partir de données fiables basées sur les expériences, opérations et analyses technico-économiques.

E.- Débouchés :

La SOMIVAC devra assister les paysans dans la commercialisation des surplus dégagés à partir des activités de production animale. La SOMIVAC pourrait recenser les marchés et même faciliter dans un premier temps les transactions entre paysans/éleveurs et clients.

F.- Crédit :

Si le problème de liquidité ou de crédit existe, la SOMIVAC devra assurer qu'il soit résolu, soit par des fonds de roulement soit par une ligne de crédit spécifique.

SOMIVAC/Conseil en Planification
Juin 1983

Ziguinchor, Sénégal

1) 111 111 11 11-11 1 1

111) MOUVEMENTS 11 REGISTRES DES 11 OVINS

EN 11 ASAMANCE

SORTIE DE BOVINS DE LA CASAMANCE PAR DEPARTEMENT

ET PAR ANNEE

ANNEES :								Pourcentage par département	
	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1975	1980
Origine sorties (dép)									
Vélingara	587	3.675	6.923	6.283	5.022	1.161	1.953	50	18
Kolda	93	467	1.444	2.585	3.608	2.774	1.896	7	17
Sédhiou	848	1.752	2.728	2.540	3.510	4.101	5.931	24	54
Bignona	1.280	1.187	669	1.432	941	1.272	1.018	16	9
Ziguinchor	306	209	278	248	309	214	227	3	2
Oussouye	10	27	11	62	55	19	25	0	0
TOTAUX	3.124	7.337	12.253	13.150	13.445	9.541	11.050	100	100

DESTINATION DES SORTIES DES BOVINS DE LA CASAMANCE PAR ANNEE

DESTINAT.:	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1975	1980
Dakar		1.302	3.347	3.809	4.926	3.182	5.726	18	52
Kaolack		709	1.720	2.611	1.373	550	411	10	4
Autres Nord		218	1.377	709	164	61	18	3	0
Ziguinchor		2.741	3.164	3.777	4.665	4.466	4.359	37	39
Tambacounda ¹		1.673	1.875	813	569	90	43	23	0
Tous centres dest. en Cas.		694	770	1.431	1.748	1.192	493	9	5
TOTAUX		7.337	12.253	13.150	13.445	9.541	11.050	100	100

Note : Les bovins sont enregistrés comme sorties, s'ils passent d'un département à un autre dans la région de Casamance d'une part ou d'un département en dehors de la région d'autre part.

^{1/} C'est plus logique de supposer que les animaux enregistrés comme sorties vers Tambacounda sont plutôt en transit au lieu de revendus dans cette ville. Probablement, ce sont des animaux qui vont à destination de Kaolack ou de Dakar par exemple.

Sources : Données : Service Régional SPA, Ziguinchor

Analyses et tableau : SOIIVAC, Ziguinchor.

DE L'IMPACT DES BOUTES DES BOVINS DE LA CASAMANCE

par année

Annexe 1

Tableau n° 2

Année	De Vélingara à Dakar	Kolda	Séhiou	Bignona	Ziguinchor	De Vélingara aux autres Nord	Kolda	Séhiou	Bignona	Oussouye	TOTAL	De Vélingara à Ziguin.	Kolda	Séhiou	Bignona	Oussouye	TOTAL	De Vélingara à Tamba	Kolda	Séhiou	Bignona	Ziguinchor	TOTAL	autres destinations en Casamance.	TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL						
1974	900	22	0	366	14	209	9	0	0	0	709	270	341	516	587	27	2 741	1 548	59	1	19	65	1 673	196	17	135	213	131	130	0	694	7 337
1975	2 604	276	272	190	5	1 294	83	0	0	0	1 720	130	658	1 877	492	7	3 164	1 809	47	51	762	19	1 875	90	135	172	526	123	193	4	770	12 253
1976	2 571	561	286	356	35	669	40	0	0	0	2 511	235	1 234	1 461	789	58	3 777	762	51	762	762	19	813	293	172	526	123	193	4	1 431	13 150	
1977	3 141	1 371	212	195	7	1 422	22	0	0	0	1 373	463	1 416	2 395	353	38	4 665	475	94	475	475	17	569	170	222	879	158	302	17	1 748	13 445	
1978	815	1 109	1 105	153	0	45	16	0	0	0	550	89	917	2 575	866	19	4 466	55	35	55	55	1	90	20	306	414	253	199	0	1 192	9 541	
1980	1 476	719	3 445	56	30	0	13	4	1	1	411	186	987	2 323	851	12	4 359	42	1	42	42	1	43	24	58	91	110	197	13	493	11 050	

- Données : Service Régional SPA, Ziguinchor

- Analyses et tableau : SONIVAC, Ziguinchor.

Sources :

ENTREE DES BOVINS EN CASAMANCE PAR DEPARTEMENT ET
PAR ANNEE

ANNEES	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	Pourcentage par départ. 1978
DESTIN. DES ENTREES (DP)								
Vélingara		1.439 ^{1/}	37	0	7	38	0	0
Kolda		61	71	151	104	119	0	2
Sédhiou		77	135	200	329	200	118	6
Bignona		212	317	437	936	509	227	16
Ziguinchor		2.048	3.181	3.441	4.173	1.906 ^{2/}	1800 ^{2/}	71
Oussouye		130	64	113	234	125	133	5
TOTAUX		3.967	3.905	4.392	5.833	4.990 ^{3/}	4478 ^{3/}	100 %

1/ Dont 1.403 étaient d'origine de Guinée (Conakry)

2/ Ces chiffres sont peu fiables si on les compare au nombre de bovins abattus au cours des années 1979 et 1980

3/ Les totaux ont été faits sur l'hypothèse de 4.000 entrées à Ziguinchor au cours des années 1979 et 1980.

Sources :

- Données : Service Régional SPA, Ziguinchor
- Analyses et tableau : SOMIVAC, Ziguinchor.

SORTIE DES BOVINS (TETES) DEPARTEMENT DE VELINGARA

Annexe 1
Tableau n° 4a

Années	74	75	76	<u>Totaux</u>			
				77	78	79	80
Totaux	587	3675	6923	6283	5022	1161	1953

Sorties vers le Nord							
Années	74	75	76	77	78	79	80
<u>Destinations</u>							
Dakar		900	2604	2571	3141	815	1476
Kaolack		552	996	1753	631	137	225
Autres Nord		209	1294	669	142	45	0
Sous-totaux		1661	4894	4993	3914	997	1701
%		45	71	80	78	86	87

Sorties vers l'Ouest							Sorties vers l'Est						
<u>Destinations</u>							<u>Destinations</u>						
Kolda	190	90	212	132	13	8	Tambacounda	1548	1809	762	475	55	42
Sédhiou	0	0	12	4	0	16	%	42	26	12	9	5	2
Bignona	0	0	69	34	1	0							
Ziguinchor	270	130	235	463	89	186							
Oussouye	6	0	0	0	6	0							
Sous-totaux	466	220	528	633	109	210							
%	13	3	8	13	9	11							

ENTREE DES BOVINS (TETES) DEPARTEMENT DE VELINGARA

Années	74	75	76	<u>Totaux</u>			
				77	78	79	80
Totaux	1439	37	0	7	38	0	0

ENTREES DE L'OUEST							ENTREE DE L'EST								
Années	74	75	76	77	78	79	80	Années	74	75	76	77	78	79	80
<u>Origines</u>								<u>Origines</u>							
Kolda	2	1	0	0	0	0	0	Tambacounda	0	29	36	0	7	0	0
%	0	1	0	0	0	0	0	%	0	2	99	0	100	0	0

ENTREES DU SUD						
Guinée (C)	1408					
Guinée (B)					38	
Sous-totaux	1408	0	0	0	38	0
%	98	0	0	0	100	0

SOURCES : Tableaux 4a à 4f

Données: Service Régional SPA, Ziguinchor
Analyses et Tableaux: SOMIVAC, Ziguinchor

S O R T I E D E S B O V I N S (T E T E S) D E P A R T E M E N T D E S E D H I O U

								Sorties vers le Nord							
								Années	74	75	76	77	78	79	80
								<u>Destinations</u>							
Années	74	75	<u>76</u>	77	78	79	80	Dakar	0	0	272	286	212	1105	3445
Totaux	848	1752	2728	2540	3510	4101	5931	Kaolack	0	15	366	267	24	7	68
								Autres Nord	0	0	0	0	0	0	4
								Sous-totaux	0	15	638	553	236	1112	3517
								%	0	1	24	22	7	27	59

Sorties vers l'Ouest								SEDHIOU	Sorties vers l'Est							
Années	74	75	76	77	78	79	80	Années	74	75	76	77	78	79	80	
<u>Destinations</u>								<u>Destinations</u>								
Oussouye					7	13	16	Kolda	0	25	7	130	172	122	1	
Bignona	32	195	206	379	633	279	74	Vólingara	0	0	0	17	67	0	0	
Ziguinchor	816	1516	1877	1461	2395	2575	2323	Tambacounda	0	1	0	0	0	0	0	
Totaux	848	1711	2083	1840	3035	2867	2413	Totaux	0	26	7	147	239	122	1	
%	100	97	76	72	86	70	41	%	0	2	0	6	7	3	0	

E N T R E E D E S B O V I N S (T E T E S) D E P A R T E M E N T D E S E D H I O U

								Entrées du Nord							
								Années	74	75	76	77	78	79	80
								<u>Destinations</u>							
Années	74	75	<u>76</u>	77	78	79	80	Gambie							70
Totaux	66	77	135	200	329	200	118	Autres Nord							9
								Totaux							79
								%							67

Entrées de l'Ouest								SEDHIOU	Entrées de l'Est							
Origine	74	75	76	77	78	79	80	Origine	74	75	76	77	78	79	80	
Bignona	-	43	7	70	131	-	0	Kolda	23	17	80	95	153	140	39	
Ziguinchor	43	17	48	35	45	60	0	Vólingara	-	-	-	-	-	-	-	
Oussouye	-	-	-	-	-	-	0	Tambac.	-	-	-	-	-	-	-	
Totaux	43	60	55	105	176	60	0	Totaux	23	17	80	95	153	140	39	
%	65	78	41	52	53	30	0	%	35	22	59	48	47	70	33	

SORTIE DES BOVINS (TETES) DEPARTEMENT DE BIGNONA

<u>Totaux</u>								<u>Sorties vers le Nord</u>							
Années	74	75	76	77	78	79	80	Années	74	75	76	77	78	79	80
Totaux	1280	1187	869	1432	941	1272	1018	<u>Destinations</u>							
								Dakar	151	366	190	356	195	253	56
								Kaolack	158	103	52	64	235	-	-
								Autres Nord	-	-	-	-	-	-	1
								Totaux	309	469	242	420	430	153	57
								%	24	40	28	29	46	12	6

<u>Totaux</u>								<u>BIGNONA sorties vers l'Est</u>							
Années	74	75	76	77	78	79	80	Années	74	75	76	77	78	79	80
								<u>Destinations</u>							
Ziguinchor	892	587	492	789	353	866	851	Sédhiou	35	74	27	125	36	39	12
Oussouye	27	57	76	40	117	148	97	Kolda	17	-	32	58	5	66	1
Totaux	919	644	568	829	470	1014	948	Vélingara	-	-	-	-	-	-	-
%	72	54	65	58	50	80	93	Totaux	52	74	59	183	41	105	13
								%	4	6	7	13	4	8	1

ENTREE DES BOVINS (TETES) DEPARTEMENT DE BIGNONA

<u>Totaux</u>								<u>BIGNONA Entrées de l'Est</u>							
Années	74	75	76	77	78	79	80	Années	74	75	76	77	78	79	80
Totaux	145	212	317	487	936	508	227	<u>Origine</u>							
								Sédhiou	32	169	150	229	627	319	124
								Kolda	-	-	68	162	117	130	103
								Vélingara	-	-	-	-	-	-	-
								Totaux	32	169	218	391	744	449	227
								%	22	80	69	80	79	88	100

SORTIE DES BOVINS (TETES) DEPARTEMENT DE ZIGUINCHOR

Annexe 1
Tableau n° 4 e

								<u>Sorties vers le Nord</u>								
								Années	74	75	76	77	78	79	80	
			<u>Totaux</u>					<u>Destinations</u>								
Années	74	75	76	77	78	79	80	Bignona	116	51	95	94	112	59	39	
Totaux	306	209	278	248	309	214	227	Dakar	14	14	5	35	7	-	30	
								Kaolack	-	-	61	-	-	15	-	
								Totaux	130	65	161	129	119	74	69	
								%	42	31	58	52	39	35	30	

<u>Sorties vers l'Ouest</u>								ZIGUINCHOR	<u>Sorties vers l'Est</u>						
Années	74	75	76	77	78	79	80	Années	74	75	76	77	78	79	80
<u>Destinations</u>								<u>Destinations</u>							
Oussouye	52	67	33	70	150	80	147	Sédhiou	57	30	49	49	40	60	11
%	18	32	12	28	48	37	65	Kolda	-	28	35	-	-	-	-
								Vélingara	2	-	-	-	-	-	-
								Tambacounda	65	19	-	-	-	-	-
								Totaux	124	77	84	49	40	60	11
								%	40	37	30	20	13	28	5

ENTREE DES BOVINS (TETES) DEPARTEMENT DE ZIGUINCHOR

								<u>Entrées du Nord</u>								
								Années	74	75	76	77	78	79	80	
			<u>Totaux</u>					<u>Origines</u>								
Années	74	75	76	77	78	79	80	Nord Sénégal	-	75	-	-	40	-	-	
Totaux	2321	2048	3181	3441	4173	1906	1800	Bignona	923	587	495	782	324	143	175	
								Totaux	923	662	495	782	364	143	175	
								%	40	32	16	23	8	8	10	

<u>Entrées de l'Ouest</u>								ZIGUINCHOR	<u>Entrées de l'Est</u>						
Années	74	75	76	77	78	79	80	Années	74	75	76	77	78	79	80
<u>Origines</u>								<u>Origines</u>							
Oussouye	17	27	7	21	17	15	12	Sédhiou	838	850	1879	1093	2091	1159	593
%	1	2	0	1	2	1	1	Kolda	287	341	762	1220	1408	534	985
								Vélingara	120	150	27	325	293	55	22
								Tambacounda	136	18	11	-	-	-	13
								Totaux	1381	1359	2679	2638	3792	1748	1613
								%	59	66	84	77	90	91	89

SORTIE DES BOVINS (TETES) VERS ZIGUINCHOR

Années ENREGISTRE COMME SORTIES DU DEPARTEMENT DE :	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Vélingara	-	270	130	235	463	89	186
Kolda	52	341	658	1234	1416	917	987
Sédhiou	816	1516	1877	1461	2395	2575	2323
Bignona	892	587	492	789	353	866	851
Oussouye	10	27	7	58	38	19	12
TOTAUX	1770	2741	3164	3777	4665	4466	4359

ENTREES DES BOVINS (TETES) A ZIGUINCHOR

ENREGISTRE COMME
ENTREES AU DEPARTEMENT
DE ZIGUINCHOR EN PROVE-
NANCE DE :

Tambacounda	136	18	11	-	-	-	13
Vélingara	120	150	27	325	293	55	22
Kolda	287	341	762	1220	1408	534	985
Sédhiou	838	850	1879	1093	2091	1159	593
Bignona	923	587	495	782	324	143	175
Oussouye	17	27	7	21	17	15	12
du Nord	-	75	-	-	40	-	0
TOTAUX	2321	2048	3181	3441	4173	1906	1800

DEPARTEMENT DE ZIGUINCHOR: ESTIMATION DES ABATTAGES CONTROLES

<u>SOURCES</u>	4667	3791	4307	4191	4280	4993	5076
----------------	------	------	------	------	------	------	------

Données: Service Régional SPA, Ziguinchor

Analyse et Tableaux : SOMIVAC, Ziguinchor.

SORTIE DES BOVINS (TETES) DE LA CASAMANCE VERS LE NORD (Hors de la Casamance)

Années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
ENREGISTRE COMME SORTIES DU DEPARTEMENT DE:							
Kolda	?	70	604	1128	1876	1516	850
Sédhiou	0	15	638	553	236	1112	3517
Bignona	309	471	242	420	430	153	57
Ziguinchor	14	14	66	35	7	15	30
Oussouye	?	-	-	-	-	-	-
Sous-Totaux	?	570	1550	2136	2549	2796	4454
Vélingara	?	1661	4894	4993	3914	997	1701
TOTAUX		2231	6444	7129	6463	3793	6155

SORTIE DES BOVINS (TETES) VERS LE NORD -ENREGISTRE AU SERVICE DE DOUANES A SENOBA SUR

LA TRANSGAMBIENNE

5250

SOURCES:

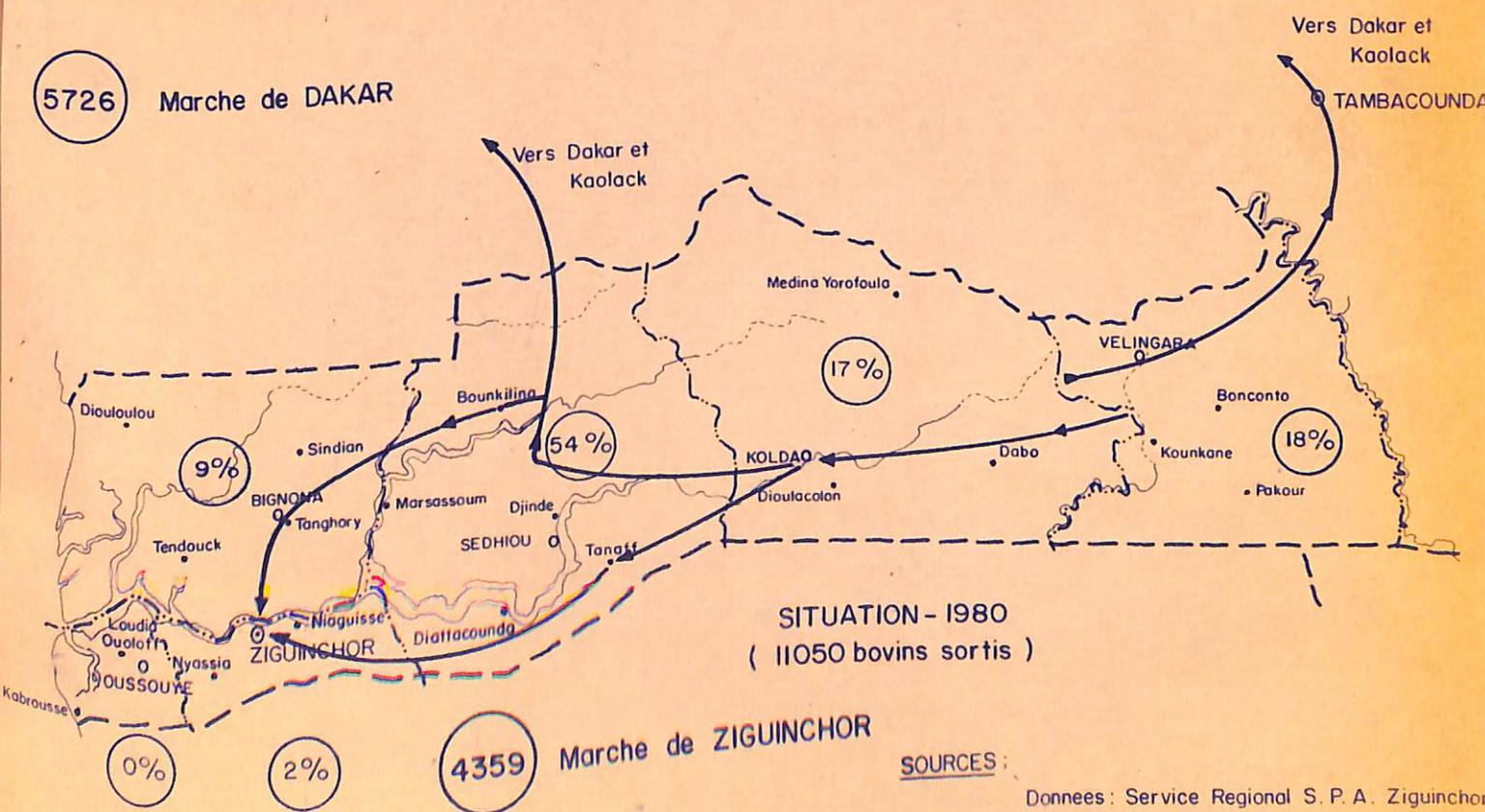
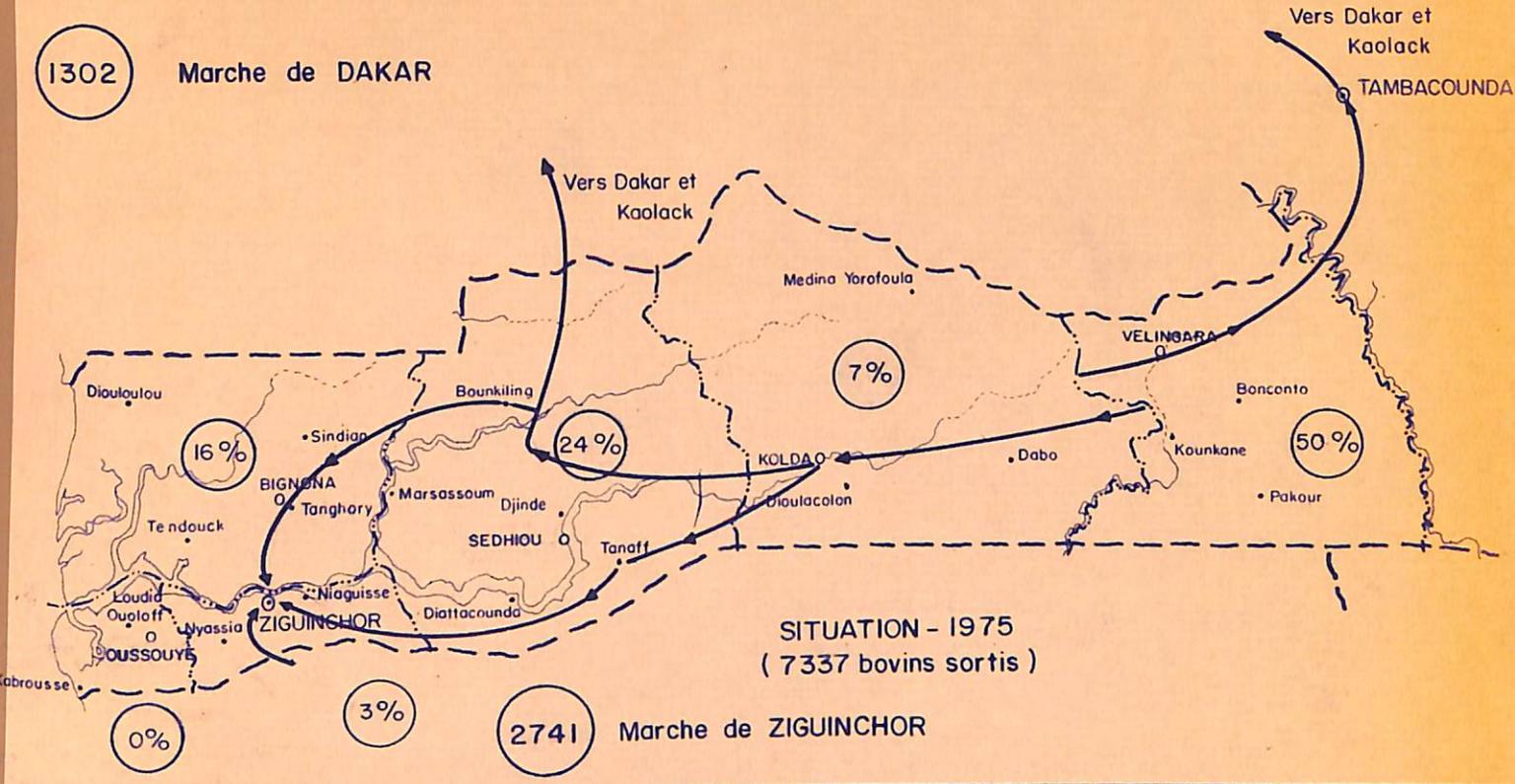
Données: Service Régional SPA, Ziguinchor

Service de Douane à Sénoba, sur la transgambie

Analyses et Tableaux: SOMIVAC à Ziguinchor.

EVOLUTION, ENTRE 1975 ET 1980

ORIGINES DES BOVINS SORTIES DE LA CASAMANCE EN POURCENTAGE
PAR DEPARTEMENT ET LEURS DESTINATIONS PRINCIPALES



SOURCES :

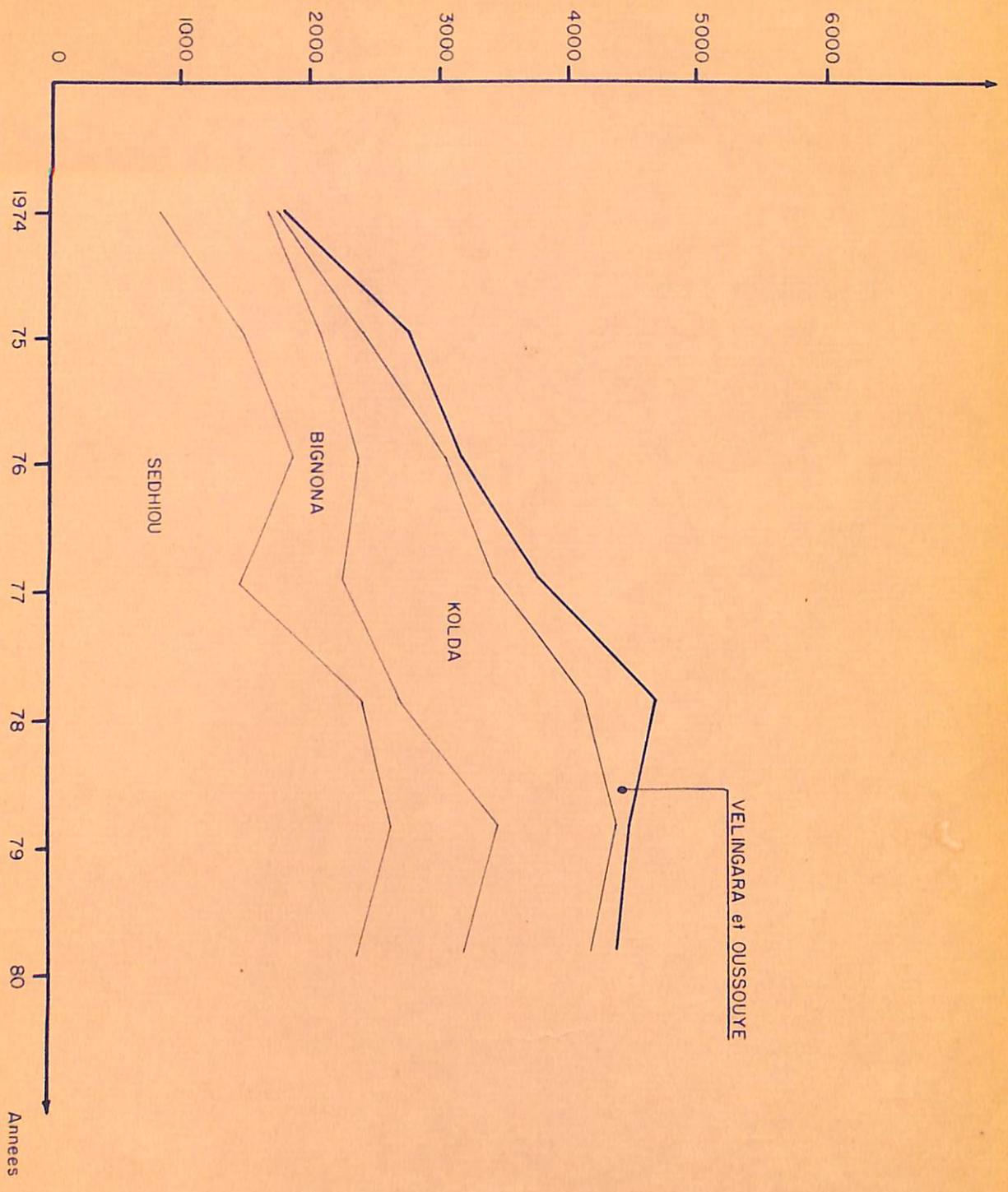
Donnees : Service Regional S. P. A. Ziguinchor
Analyses : SOMIVAC Ziguinchor

LEGENDE

- Limite d'ETAT
- Limite REGIONALE
- Limite DEPARTEMENTALE
- Pourcentage Departemental des sorties enregistrees en Casamance
- Nombre des tetes sortant vers Ziguinchor et Dakar

Echelle 50 km

PROVENANCE DES SORTIES DES BOVINS DE LA CASAMANCE VERS ZIGUINCHOR
PAR DEPARTEMENT



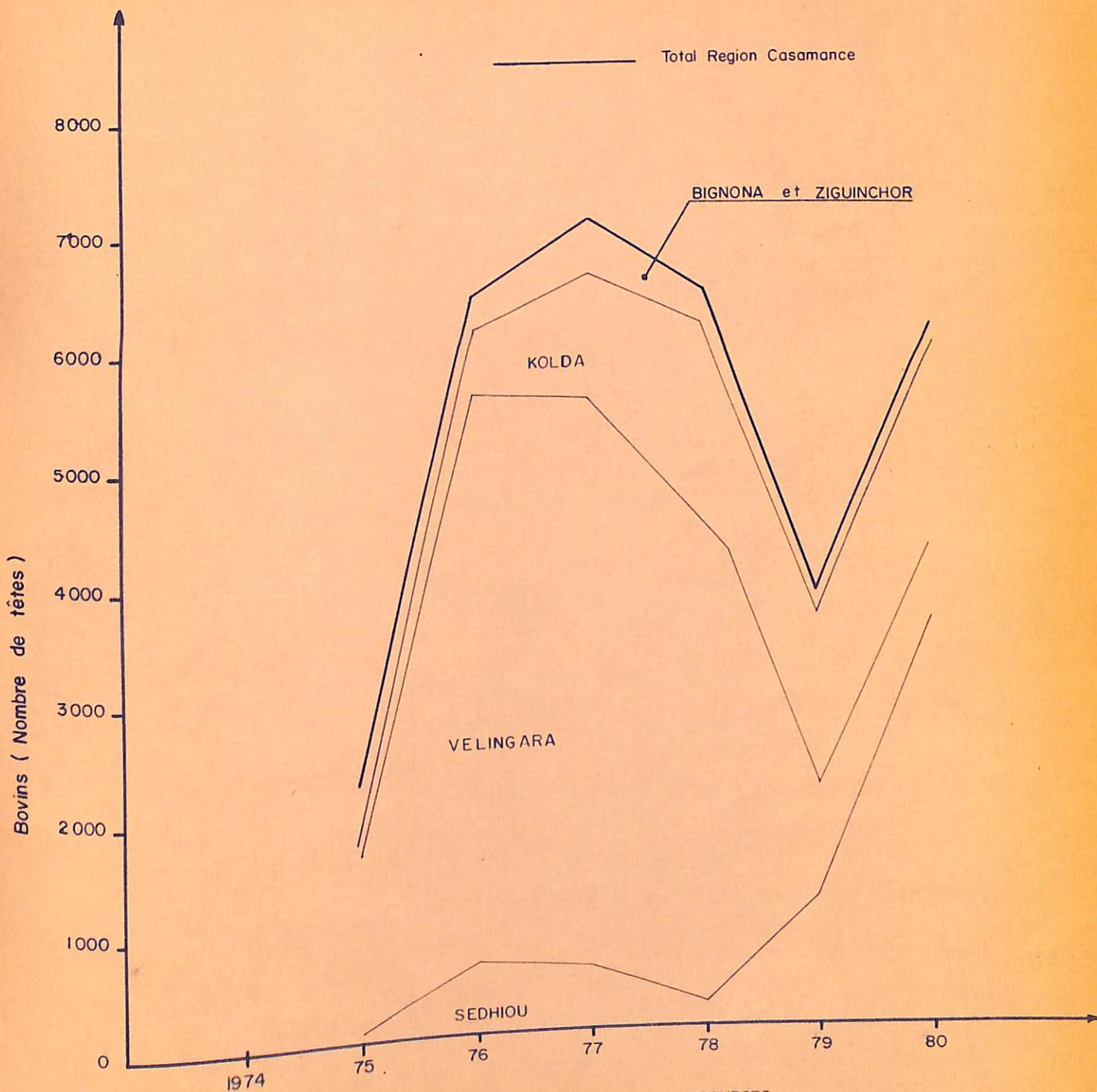
NOTE: Au cours de l'année civile 1980, les sorties (232) du département de SEDHIOU sont réparties par

- TANAFF 36%
- BOUNKILING 22%
- MARSASSOULIM 17%
- DIATTACOUNDOA 13%
- DIENDE 12%

SOURCES:

- Données: Service Régional S.P.A
- Analyses et Graphiques: SOMIVAC ZIGUINCHOR

PROVENANCE DES SORTIES DE BOVINS DE LA CASAMANCE VERS LE NORD (hors de la Casamance) PAR DEPARTEMENT



NOTE : Au cours de l'année civile 1980, les sorties (3517) du département de SEDHIOU sont réparties par Arrondissement comme suit :

- Boukiling - 74 %
- Diendé - 12 %
- Tanaff - 8 %
- Marsassoum - 6 %
- Diattacounda - 0 %
- 100 %

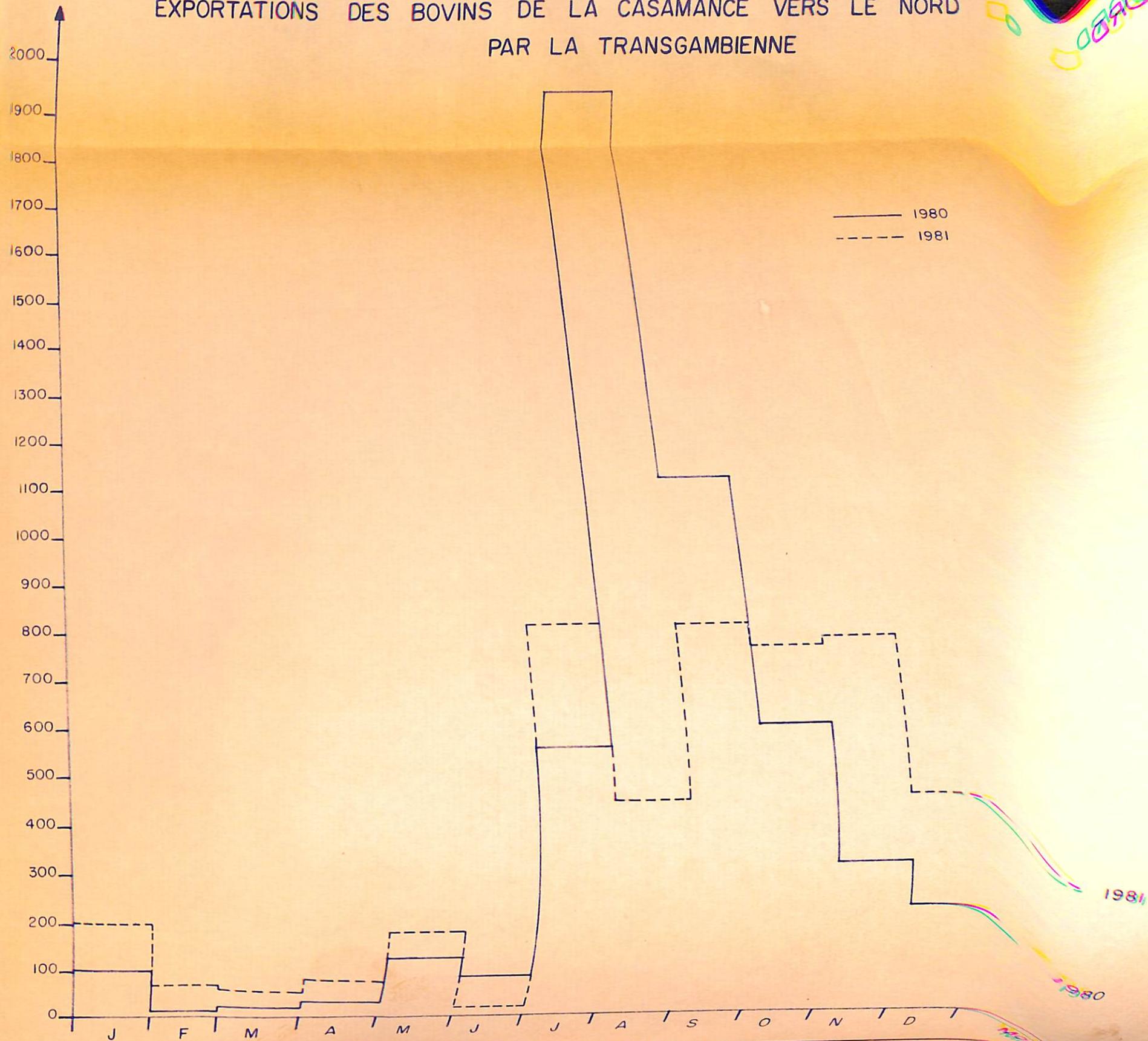
SOURCES :

Données : Service Régional S. P. A.
Ziguinchor
Analyses et Graphiques : SOMIVAC
Ziguinchor

EXPORTATIONS DES BOVINS DE LA CASAMANCE VERS LE NORD PAR LA TRANSGAMBIENNE

NORD DU SENEGAL

ANNEXE I
FIGURE 4
Nombre de Bovins sortis par Mois



DONNEES: Ministère des Finances
Poste de Douane
Casamance
ANALYSES et GRAPHIQUE: SO
Ziguinchor

1981

1980

F) INT INT F D-C F 2

F) BATTAGE DES F) OVINS

ESTIMATIONS DES ABATTEGES TOTAUX ET DES ABATTEGES CONTRÔLES EN

CASAMANCE

DEPARTEMENTS	1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980	
	Estima- tion Totale	Contrô- lé												
Ziguinchor	4.667		19.100	3.791	10.300	4.307	10160	4191	10.300	4280		4993		5.076
Oussouye	49		900	35	100	59	200	63	200	68		88		62
Bignona	1.756		4.500	1.424	3.100	1.312	3400	1439	3.400	1422		1870		1.800
Sékhiou	700		6.000	474	1.000	409	1100	456	1.800	781		1132		1.523
Kolda	1.996		4.800	1.985	4.500	1.989	5200	2166	5.500	2312		2433		2.820
Vélingara	1.404		500	1.562	3.300	1.369	3000	1633	4.500	1067		2150		2.205
T O T A U X :	10.732		35.000	9.221	22.300	9.345	23000	9940	25.700	10730		12674		13.574

Source : Service Régional SPA, Ziguinchor

ESTIMATION MENSUELLE DES ABATTAGES CONTRÔLÉS DES BOVINS

EN CASABIANCE PAR DÉPARTEMENT

Année : 1979

=====

MOIS	DÉPARTEMENT			TOTAL
	IZIGUIN-CHOR	OUS-SOUYE	BIGNONA	
Janvier	396	3	111	510
Février	356	7	132	595
Mars	396	7	127	630
Avril	396	6	144	646
Mai	403	5	159	667
Juin	405	9	155	669
Juillet	457	5	154	716
Août	478	10	179*	767
Septembre	381	8	318	707
Octobre	471	8	111	690
Novembre	448	13	134	695
Décembre	406	7	146	659
TOTAL	4.993	88	1.870	7.951

REGION

VELIN-GARA

KOLDA

SEDHICU

SOUYE

CHOR

IZIGUIN-CHOR

Année : 1980

MOIS	DÉPARTEMENT			TOTAL
	IZIGUIN-CHOR	OUS-SOUYE	BIGNONA	
Janvier	517	3	97	717
Février	447	1	102	650
Mars	453	7	117	677
Avril	393	1	155	649
Mai	448	6	145	709
Juin	202	2	72*	376
Juillet	318	3	310	931
Août	479	11	215	905
Septembre	561	5	156	1022
Octobre	421	8	125	754
Novembre	403	10	154	767
Décembre	434	8	152	804
TOTAL	5.076	62	1.800	7.938

REGION

VELINGARA

KOLDA

SEDHICU

OUS-SOUYE

IZIGUIN-CHOR

BIGNONA

Source : Service Régional SPV, Ziguinchor

* Estimations

ESTIMATION MENSUELLE DES ABATTAGES CONTROLES DES
BOVINS (TÊTES) A DAKAR

	<u>1977</u>
Janvier	4.380
Février	4.406
Mars	4.107
Avril	4.492
Mai	4.348
Juin	4.122
Juillet	3.558
Août	3.747
Septembre	4.079
Octobre	4.624
Novembre	3.975
Décembre	4.959

T O T A L : 50.797

Source : Direction de la Santé et des Productions Animales, Dakar

7) III III E D-U E 3.11

P R I B A

ANNEXE 3

-- PRIX DE VENTE DE LA VIANDE BOVINE AU SENEGAL --
(F C FA par Kilogramme)

Tableau n°1

	D E T A I L		CHEVILLE (Gros)	
	1er choix	2e choix	1er choix	2e choix
I.- Prix officiels (1974) ^{1/}				
a) Cap-vert	350	280	285	225
b) Thiès				
- Commune Thiès	280	230		
- Autres localités	245	210		
c) Autres régions				
- Chefs-lieux mun.	245	210		
- autres localités	210	185		
II.- Prix tolérés (Avril 1976) ^{2/}				
a) Cap-Vert	500	500	420	420
b) Thiès				
- Commune Thiès	430	430		
- Autres localités	395	395		
c) Autres régions				
- Chefs-lieux Mun.	395	395		
- Autres localités	360	360		
III.- Prix plafonds (Avril 1981) ^{3/}				
a) Cap-Vert	600	600	500	500
b) Thiès				
- Commune Thiès	520	520		
- Autres localités	470	470		
c) Autres Régions				
- Chefs-lieux mun.	470	470		
- Autres localités	430	430		
IV.- Prix officiels (1982-1983)				
a) Cap-Vert ^{4/}	600	750		650
b) Casamance ^{5/}		500	-	-
c) Commune de Tambacounda		650		-
d) Commune de Kaolack				

- ^{1/} Arrêté interministériel n° 14300-18 12-74/MFAE/MDR/DCI-P
- ^{2/} Lettre du 9 Avril 1976 du Ministre d'Etat chargé des Finances et des Affaires Economiques au Directeur du Contrôle Economique.
- ^{3/} MDR, Direction de la Santé et des Productions Animales. Note de Synthèse sur les problèmes de la viande au Sénégal, 21 Avril 1981.
- ^{4/} Arrêté interministériel n° 9765/M/COM/DCI-P du 16 Août 1982
- ^{5/} Arrêté interministériel n° 83-003985/MCOM/DCI-P du 2 Avril 1983, fixant le prix max. en Casamance et dans les communes de Tambacounda et Kaolack.

ESTIMATION- STRUCTURE DE PRIX (F.CFA/KG)Bovins de la Casamance destinés à l'abattoir de Ziguinchor

(Novembre , 1982)

	STRUCTURE DE PRIX (F.CFA/KG) BOVINS EN PROVENANCE DE (1)				
	Bignona	Boungiling	Tanaff	Kolda	Vélingara
(1) Prix moyen mensuel à la carcasse à la sortie de l'abattoir	477 ^{2/}	477	477	477	477
(2) Estimation prix moyen mensuel vif à la sortie de l'abattoir (coefficient de rendement 45%)	215	215	215	215	215
(3) Estimation prix moyen mensuel vif avec valorisation nette du 5eme quartier	235	235	235	235	235
(4) Estimation de frais à partir d'une exploitation paysanne jusqu'à l'entrée de l'abattoir	- 7	- 9	- 11	- 14	- 19
(5) Estimation bénéfices aux marchands	-17	-17	- 17	- 17	- 17
(6) Estimation prix au producteur	211	209	207	204	199

1/ Bignona, Boungiling, Tanaff, Kolda et Vélingara sont les lieux de référence pour les estimations de structures de prix. On pourrait estimer la structure de n'importe où en Casamance en variant (4): estimation de frais à partir d'une exploitation paysanne jusqu'à l'entrée de l'abattoir.

2/ Source: SOMIVAC en collaboration avec le Service Régional de la Santé et des Productions Animales - Enquête permanente à l'abattoir de Ziguinchor.

Source: SOMIVAC/CP

ESTIMATION - STRUCTURE DE PRIXBovins de la Casamance destinés à l'abattoir de Dakar

(Novembre 1982)

STRUCTURE DE PRIX (FCFA/kg) BOVINS EN PROVENANCE DE (1)					
	Bignona	Boungi- ling	Tanaff (2)	Kolda (3)	Vélinga- ra
(1) Prix moyen mensuel à la carcasse observé à la sortie de l'abattoir	625 ^{4/}	625	625	625	625
(2) Estimation prix moyen mensuel sortie de l'abattoir coefficient de rendement 45%	281	281	281	281	281
(3) Estimation prix moyen mensuel vif avec valorisation nette de 5e quartier 5/	281	281	281	281	281
(4) Estimation de frais à partir d'une exploitation paysanne jusqu'à l'entrée de l'abattoir	- 36	- 30	- 39	- 39	- 45
(5) Estimation bénéfices aux marchands	- 30	- 30	- 30	- 30	- 30
(6) Estimation prix au producteur	215	221	212	212	206

1/ Les chefs-lieux de Bignona, Boungiling, Tanaff, Kolda et Vélingara sont les lieux de référence pour les estimations de structures de prix. On pourrait estimer la structure de n'importe où en Casamance en variant (4). Estimation de frais à partir d'une exploitation paysanne jusqu'à l'entrée de l'abattoir.

2/ En passant par la Transgambienne

3/ En passant par Tambacounda

4/ Source: Enquête SODESP, Dakar, prix moyen mensuel (novembre 1982) de tous les animaux abattus à l'abattoir de Dakar.

5/ Les expériences montrent que la valorisation de 5eme quartier à l'abattoir de Dakar couvre approximativement les taxes et frais de transformation.

Source: SOMIVAC/CP

CERTAINS RESULTATS - ENQUETE PERMANENTE A L'ABATTOIR DE ZIGUINCHOR

(Poids, prix, provenance des bovins et destination
de la viande bovine).

	Bovins dans échantillon (Nbre)	Poids moyen men- suel à la carcasse (Kg)	Prix moyen men- suel des bovins (F.CFA)	Prix unitaire à la carcasse (FCFA/kg)
<u>1980</u>				
Oct.	64	170,8	53.877	315
Nov.	42	175,4	57.036	325
Dec.	163	172,5	56.199	326
<u>1981</u>				
Janv.	272	171,6	58.663	342
Fev.	211	162,2	55.663	343
Mars	155	156,1	55.365	355
Avr.	193	162,5	58.168	358
Mai	323	163,0	59.443	365
Juin	281	163,7	61.457	375
Juil.	328	160,7	57.486	358
Août	262	160,9	56.551	351
Sept.	230	162,9	58.487	359
Oct.	310	165,4	57.195	346
Nov.	255	169,7	60.697	358
Dec.	315	172,3	62.439	362
<u>1982</u>				
Janv.	334	168,5	67.397	400
Fev.	308	167,5	75.610	451
Mars	252	164,7	79.274	481
Avr.	234	165,5	80.171	484
Mai	270	159,8	75.833	475
Juin	218	162,3	78.007	481
Juil.	212	156,6	75.762	484
Août ^{2/}				
Sept.				
Oct.	200	158,7	75.202	480
Oct.	200	157,6	75.232	477
Nov.	200	158,5	78.045	492
Déc.	200			
<u>1983</u>				
Janv.	240	151,2	83.144	550
Fev.	180	148,8	84.428	567
Mars	200	148,4	83.780	565
Avr.	200	145,4	89.645	617
Mai	200	147,0	92.192	627
Juin				

^{2/} les données recueillies au cours des mois d'Août et Septembre 1982 ne sont pas fiables.

CERTAINS RESULTATS - ENQUETE PERMANENTE A
L'ABATTOIR DE ZIGUINCHOR
(Poids, prix, provenance des bovins et destination de la viande bovine)

	PROVENANCE DES BOVINS							DESTINATION DE LA VIANDE BOVINE				
	(% par Département)							BOUCHER	HOTELS	HOTELS	AUTRES	
	VEL.	KOLDA	SEDH.	BIG.	ZIG.	OUS.	AUTRES					ZIG.
1980												
OCT.	0	48	19	30	3	0	0					
Nov.	0	55	21	24	0	0	0					
Dec.	0	53	23	24	0	0	0					
1981												
Janv.	0	41	25	34	0	0	0					
Fev.	0	30	30	40	0	0	0					
Mars	0	27	42	31	0	0	0					
Avr.	0	24	33	43	0	0	0					
Mai	0	28	39	31	2	0	0					
Juin	0	20	43	34	3	0	0					
Juil.	2	23	41	34	0	0	0					
Août	0	27	45	28	0	0	0					
Sept.	0	22	43	35	0	0	0					
Oct.	0	17	48	35	0	0	0					
Nov.	0	20	43	37	0	0	0					
Dec.	0	15	49	36	0	0	0					
1982												
Janv.	0	26	42	32	0	0	0					
Fevr.	0	24	42	34	0	0	0					
Mars	0	20	45	35	0	0	0					
Avr.	2	39	50	27	2	0	0	85	13	2	0	0
Mai	1	38	35	24	2	0	0	86	14	0	0	0
Juin	1	23	44	31	1	0	0	96	4	0	0	0
Juil.	1	25	45	28	3	0	0					
Août												
Sept.												
Oct.	0	18	44	35	2	0	0	98	2	0	0	0
Nov.	0	19	44	35	4	0	0	86	10	4	0	0
Déc.	0	19	44	35	4	0	0	86	12	2	0	0
1983												
Janv.	0	25	39	28	8	0	0					
Fevr.	0	18	42	29	11	0	0	79	12	9	0	0
Mars	0	22	44	24	10	0	0	88	9	3	0	0
Avr.	0	33	40	18	3	0	0	92	6	2	0	0
Mai	0	26	41	26	7	0	0	94	6	0	0	0
Juin	0	29	39	24	8	0	0	94	3	3	0	0

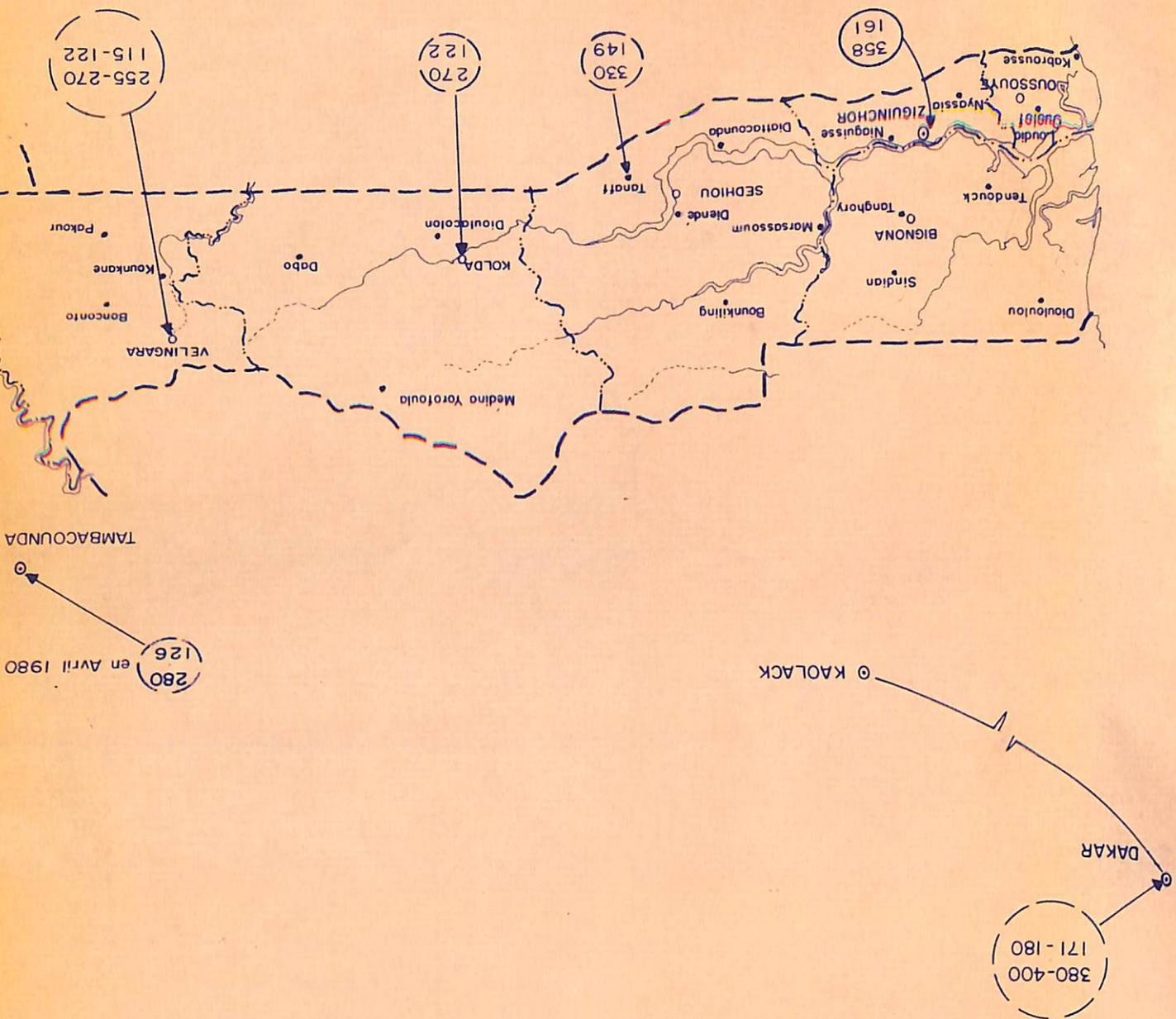
1/les données entre Octobre, 1980 et Avril 1982 ne sont pas disponibles.

VEL = VELINGARA
SEDH = SEDHIQU
BIG = BIGNONA

ZIG = ZIGUINCHOR
OUS = OUSSOUYE
C.S = CAP-SKIRLING

SOURCE : SOMIVAC / GP

PRIX ESTIMES A LA VENTE DES BOVINS (AVRIL 1981)



Estimations basees sur la pesée des carcasses des bovins et les prix fournis
 Par les acheteurs et vendeurs

Estimations basees sur les estimations de poids des bovins a l'oeil et les
 Prix fournis par les acheteurs et vendeurs

FCA/KG à la carcasse

FCA/KG VIF

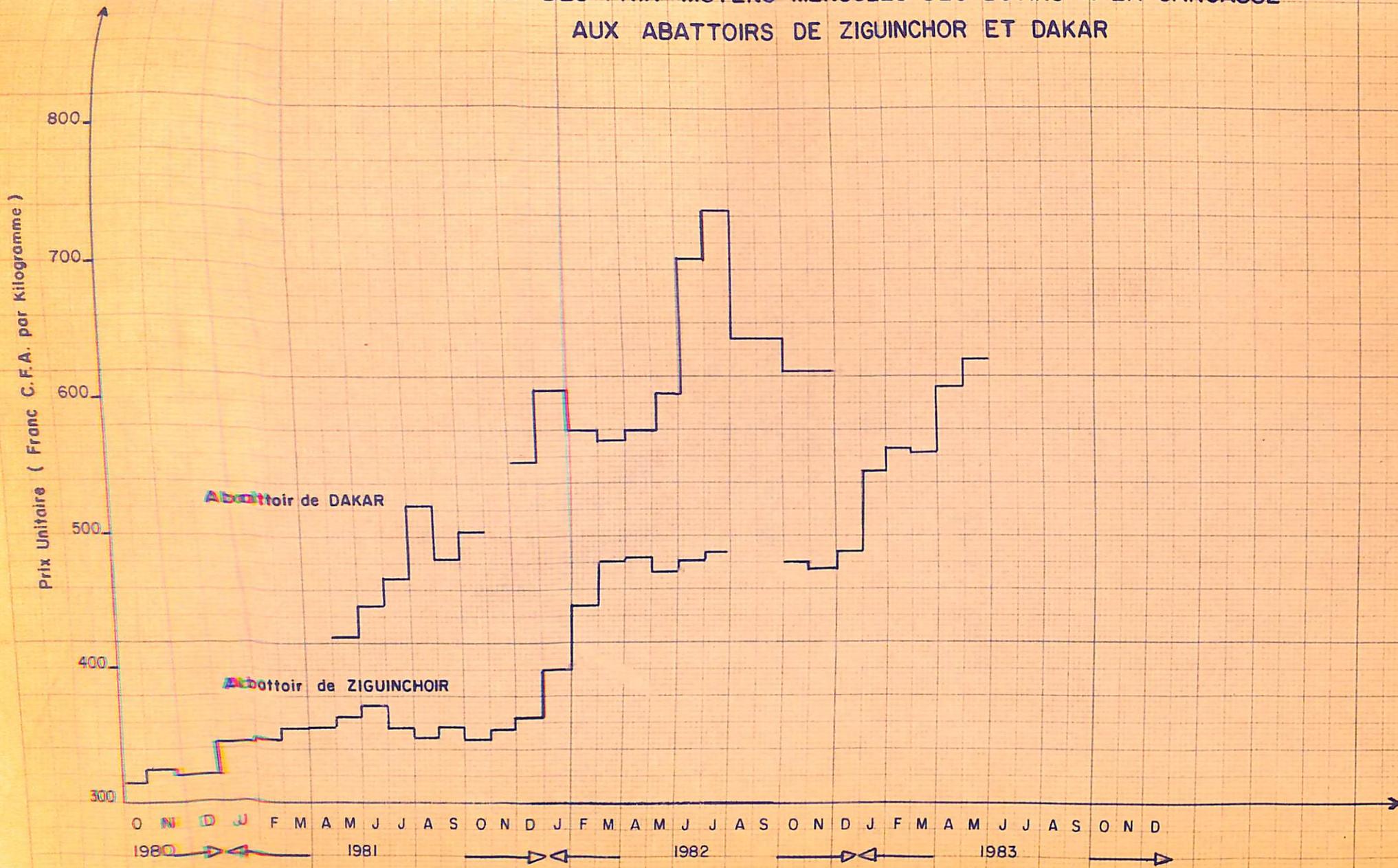
SOURCES :

Banques : Service Régional S. P. A.
 Analyses : SOMIVAB

Echelle

50 km

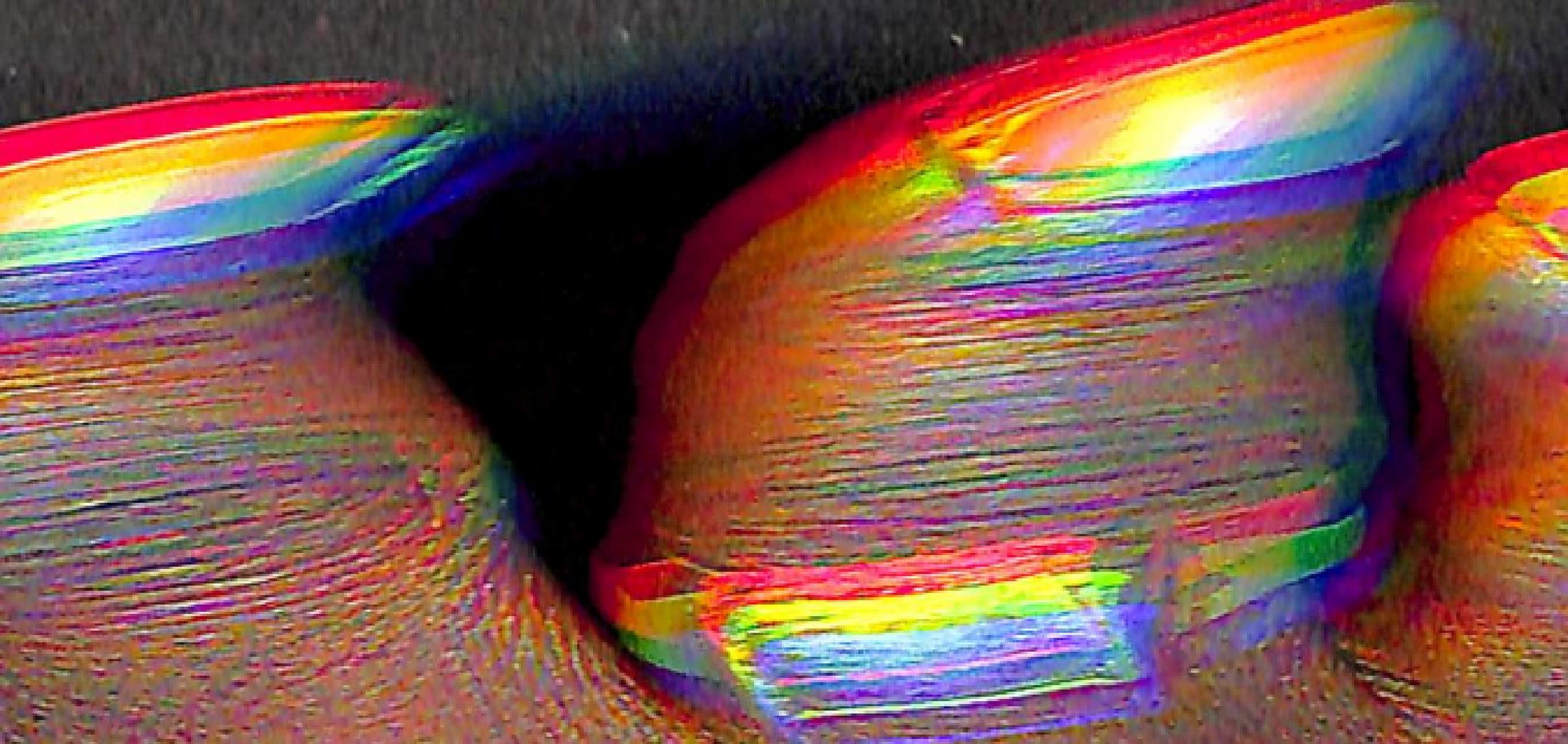
EVOLUTION DES PRIX MOYENS MENSUELS DES BOVINS A LA CARCASSE AUX ABATTOIRS DE ZIGUINCHOR ET DAKAR



SOURCES : Abattoir de Ziguinchor - SOMIVAC en collaboration avec le service régional de la Santé et des productions animales en Casamance.
Abattoir de Dakar - SODESP Dakar. Echantillon de tous les animaux présentés

4) 111 111 11 11-11 11 4

QUALITE DU BETAIL ET DE LA VIANDE
DES ESPECES BOVINES





QUALITE DU BETAIL ET DE LA VIANDE DES ESPECES BOVINES

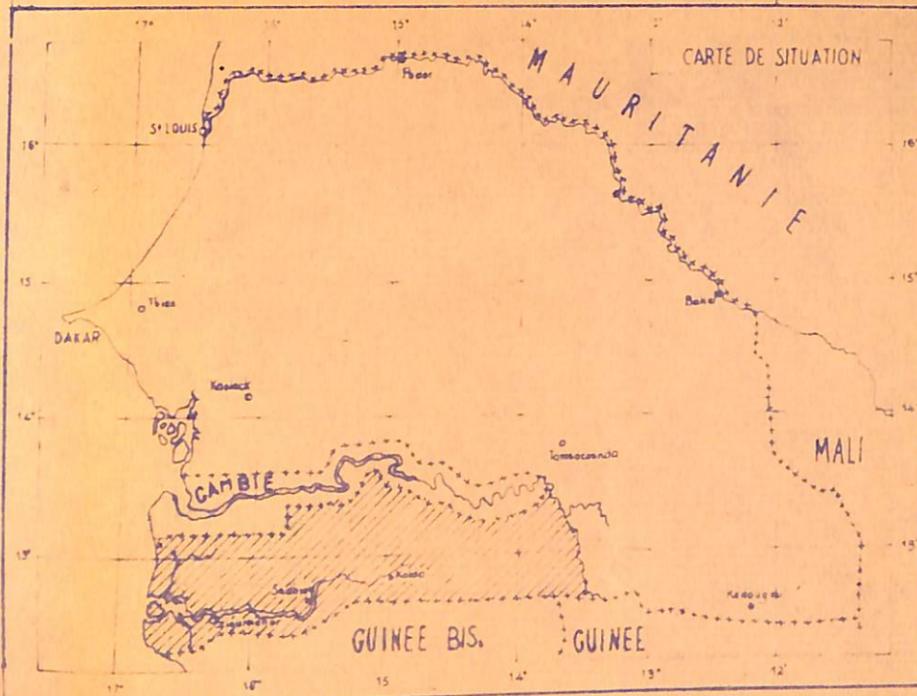
""""""""""

Les représentants des six pays de l'Office Communautaire du Bétail et de la Viande de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et notamment :

- de la République de Côte d'Ivoire
- de la République de Haute Volta
- de la République Islamique de Mauritanie
- de la République du Niger
- de la République du Sénégal

ont signé un accord sur les qualités des viandes de boucherie, accord qui a été mis en vigueur sur l'étendue de ces territoires en 1979. Les critères d'appréciations pour la viande d'espèce bovine sont présentés dans le tableau qui suit.

Les enquêtes sur les prix des bovins qui sont en cours au niveau de plusieurs foirails au Sénégal portent sur les mêmes catégories. Les animaux vendus vifs sont classés selon leurs aptitudes à être transformés en différentes catégories (extra, jeune de boucherie, première, deuxième et troisième) de viande.

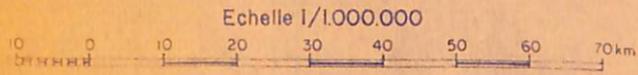
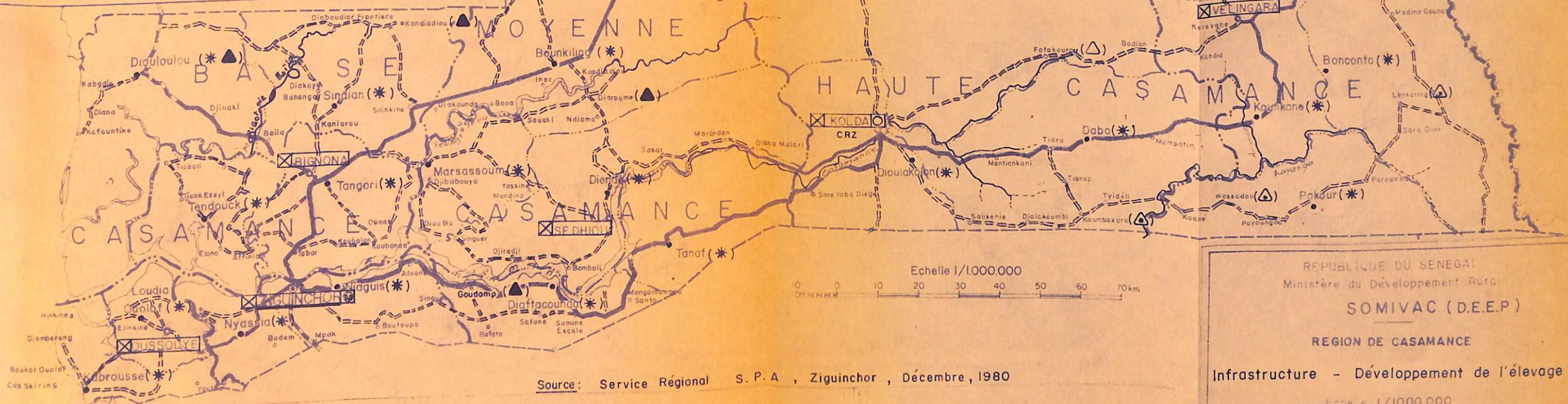


Centres avicoles : Oussouye, Ziguinchor, Bignona, Sédhiou, Kolda (2 mois non fonctionnels), Vélingara.

Centres apicoles : Oussouye, (mais sans infrastructures propres), Kolda.

- LEGENDE**
- Service Régional de la Santé et des Productions Animales de la Casamance
 - Service Départemental S.P.A.
 - Agent de l'Élevage au sein du Centre de l'Expansion Rural Polyvalent (C.E.R.)
 - Poste Vétérinaire
 - Poste Vétérinaire inachevé avec Agent
 - Poste Vétérinaire inachevé sans Agent
 - Foirail
 - Foirail pas complet
 - Abattoir
 - CRZ Centre de Recherche Zootechnique (ISRA)

- Route bitumée
- Route à bitumage prévu
- Piste de production
- Limite d'Etat
- Limite Région
- Limite Département
- Limite d'Arrondissement
- Chef.lieu de Région
- Chef.lieu de Département
- Chef.lieu d'Arrondissement
- Village



Source: Service Régional S.P.A, Ziguinchor, Décembre, 1980

Dessiné par J. Coly

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère du Développement Rural

SOMIVAC (D.E.E.P)

REGION DE CASAMANCE

Infrastructure - Développement de l'élevage

Echelle 1/1000 000

Date 2-01-1981 Dessin N° 81 110